



Les migrants

Lettre 78 aux cercles de silence

Mars 2024

Bonne lecture
Michel Girard

Table des matières

Cercles de SILENCE	2
FRANCE.....	4
La vulnérabilité des femmes migrantes	4
Nouvelle grève à l’Ofpra.....	5
Conseil d’État : moins de migrants refoulés à Menton	6
Contre l’expulsion de réfugiés kurdes	6
Bourg en Bresse	7
Calais.....	7
Dieppe	8
Joigny	8
Rufec	9
Mayotte	9
Nimes	11
Olivet.....	11
Paris.....	12
Rennes.....	12
Toulouse	14
MANCHE	16
Trois Érythréens placés en garde	17
MEDITERRANEE.....	17
Sea-Watch	18
SOS Humanity	18
UNION EUROPÉENNE.....	19
1,14 million de dossiers d’asile déposés dans l’UE	19
Mauritanie et l’Union européenne : lutte contre l’immigration irrégulière.....	21
Travailleurs hors union européenne	21
Allemagne	22
Bulgarie.....	23
Croatie.....	24
Danemark.....	25

Espagne.....	26
Grèce.....	28
Italie.....	30
Slovénie.....	31
EUROPE.....	32
Bosnie- Herzégovine.....	32
Inde – Russie – Ukraine.....	32
Royaume-Uni.....	33
Serbie.....	36
INTERNATIONAL.....	36
Plus de 8 500 migrants morts sur les routes de l'exil.....	36
L'importance des smartphones pour les migrants.....	37
AFRIQUE.....	39
Cameroun.....	39
Cap Vert.....	40
Maroc - Espagne.....	41
Sénégal.....	41
Tchad.....	42
Tunisie.....	43
AMERIQUE.....	43
Migrants en Amérique latine et dans les Caraïbes.....	43

CERCLES DE SILENCE

En attendant la possibilité de lire sur le futur site des cercles de silence, les nouvelles des divers cercles de silence, il est intéressant de signaler des articles sur divers journaux régionaux. Celui du 11 février 2024 des « Dernières Nouvelles d'Alsace » communiqué par le cercle de Wissembourg a pour titre :

Des voix silencieuses pour crier leur solidarité avec les migrants

Depuis 2011, le cercle de silence se réunit mensuellement, place de la République à Wissembourg, pour défendre les droits humains et attirer l'attention sur les conditions de rétention des migrants et des sans-papiers. Bien que le mouvement montre des signes de fatigue, le noyau dur des participants résiste dans un contexte politique « tendu » avec des « passes d'armes autour de la loi Immigration » qui ne leur disent rien qui vaille... Debout, immobile pendant une heure, entouré de bougies, le visage fermé, bouche cousue, une pancarte autour du cou... à Wissembourg ce mardi 30 janvier... une poignée de personnes, qui se retrouvent chaque mois pour former le cercle de silence. Ce soir-là, ils sont huit pour la 147^e. Par-dessus les bruits des passants et les ronronnements des moteurs, **la voix de ceux qui n'en ont pas s'élève. Le silence tapisse la place et fait tout à coup du bruit pour les opprimés, les réfugiés et les migrants.** Un surprenant contraste, dans la petite turbulence de la ville, qui en intrigue plus d'un dont le regard reste accroché par les slogans des pancartes : « *Non au renvoi des personnes en danger* », « *sans-papiers traqués, enfermés, expulsés,*

notre silence dit non », « pas d'enfants dans les centres de rétention »... Une jeune femme, 30 ans, passe par là après un rendez-vous chez le dentiste. Elle s'arrête et commence à lire les messages. « *Il n'y a pas de petites actions, je trouve le symbole très fort* », estime la jeune femme. La porte-parole... du cercle de silence. ...s'approche d'elle et lui remet de la documentation : « **C'est important que des jeunes nous rejoignent.** » En effet, le mouvement de manifestation silencieuse, qui soutient les



Figure 11e cercle de silence recherche des solutions pour rafraîchir le mouvement et attirer la jeunesse. Achille Herry

sans-papiers et les migrants placés en centre de détention dans des conditions inhumaines, commence à s'essouffler. Le cercle a pris de l'âge et ses participants ont les cheveux qui ont blanchi. Malgré la motivation de chacun, les rangs s'amenuisent et les membres, qui étaient une trentaine au départ, ne se renouvellent pas. « *La crise sanitaire et l'impact des différents attentats ont fait baisser la fréquentation* ». **Le noyau dur ne désespère pas,**

lance des pistes pour attirer du monde et rafraîchir la formule : faire des slogans plus travaillés, plus colorés et voyants, intervenir dans le cadre du Mois de l'Autre au lycée, renouveler le contact avec les associations et les églises... La coresponsable du cercle, insiste sur l'importance de faire durer ce silence : « *Quand on fait ça, c'est pour donner de la visibilité aux migrants dans une petite ville. Si ce n'est que ça, c'est déjà ça. On se doit de continuer.* » La loi sur l'asile et l'immigration, votée en décembre dernier, dans le viseur de leurs inquiétudes. « *Les droits humains les plus fondamentaux sont remis en cause : la suppression de la collégialité des juges à la Cour nationale du droit d'asile, l'accès réduit aux aides sociales et à l'hébergement d'urgence, le délit de*

séjour irrégulier restauré », déplore-t-elle. Le cercle de silence, toujours d'actualité, continuera à faire de la résistance.



L'Association pour la reconnaissance et la défense des droits des immigrés du Bocage (Arddib) organisait son 155e cercle de silence, samedi 2 mars 2024. A **Bressuire**, il a attiré davantage de monde que d'habitude.

<https://www.ouest-france.fr/nouvelle-aquitaine/bressuire-79300/a-bressuire-le-cercle-de-silence-mobilise-plus-de-personnes-qua-laccoutumee-94dc6f16-d87c-11ee-80d9-70055cb6efe2>



Le cercle de silence de Roanne a connu sa 160^e édition mardi 27 février. Il annonce : « Nous serons présents tant qu'il le faudra ».

<https://www.leprogres.fr/social/2024/02/27/cercle-de-silence-nous-serons-presents-tant-qu-il-le-faudra>

FRANCE

LA VULNERABILITE DES FEMMES MIGRANTES

À l'occasion du 8 mars 2024, Journée internationale des droits des femmes, l'ancienne ministre des Droits des femmes (mai 2012 – août 2014), actuelle présidente de l'association France terre d'asile présente le parcours et l'accueil des femmes exilées en France.

Les femmes sont malheureusement plus vulnérables que les hommes. C'est particulièrement le cas dans les sociétés impactées par les dysfonctionnements qui poussent à prendre la route de l'exil comme les conflits, la pauvreté, le changement climatique, les persécutions, etc... Dans ces sociétés où tous les cadres volent en éclats, les femmes sont hyper vulnérabilisées parce qu'il n'y a plus de mécanisme de sécurité autour d'elles. Elles sont donc souvent la proie de violences et de violences de genre, sexuelles et autres. Mais il y a, en plus, d'autres réalités qui les concernent comme l'excision, la prostitution forcée ou encore la traite. Ensuite, sur le chemin de l'exil, elles subissent malheureusement de nouvelles violences et se retrouvent à la merci des passeurs et exploiters en tous genres, y compris des garde-frontières.... Ces femmes migrantes sont les plus vulnérables des vulnérables. Elles arrivent ainsi dans les pays d'accueil totalement traumatisées, dans un état d'épuisement et de maltraitance aiguë. Une étude a démontré que les femmes demandeuses d'asile continuaient de subir des violences en France, à fortiori quand elles sont laissées à la rue. Et les chiffres sont absolument terribles : elles ont 18 fois plus de risques que les autres femmes d'être victimes de viols. Chez France terre d'asile, il paraît essentiel de documenter, de connaître chaque dimension de cette vulnérabilité-là pour améliorer la protection de ces femmes et les outils d'accueil, à commencer par leur mettre très vite un toit sur la tête. Aujourd'hui, les infrastructures ne sont pas suffisantes. Il n'y a pas assez d'accueil pour que l'hébergement soit en nombre suffisant. Mais au-delà de ça, il y a beaucoup d'angles morts dans la politique d'accueil en France. C'est notamment le cas de l'accompagnement médical ou psychologique à destination de ces femmes. Il manque aussi des cours de français et des solutions pour la garde d'enfants. D'autant plus que la nouvelle loi sur l'immigration impose un niveau de français avancé pour prétendre à certains titres de séjour. Le projet Amal a pour vocation de documenter cette vulnérabilité. Pour ensuite en déduire des politiques publiques d'accompagnement mais aussi organiser des formations à destination des intervenants sociaux. Tout cela dans le but que les questions d'égalité de genre et les violences faites aux femmes soient davantage prises en compte, et que l'accompagnement des femmes se fasse dans de bonnes conditions. Il y a aussi des cours de français ou encore la distribution de guide pratique et juridique pour que la question du genre intègre la politique d'accueil.

*Il faut rappeler des chiffres qui passent pourtant inaperçus dans le débat public : **plus de la moitié des personnes migrantes sont des femmes** et concernant les demandeurs d'asile, un sur trois est une femme. Or, on a plutôt aujourd'hui une image d'une immigration exclusivement masculine parce que le débat public sur la demande d'asile et sur la migration de manière générale s'est, ces dernières décennies, tendu, refermé. Il est devenu hostile. Et donc, ceux qui nourrissent cet imaginaire d'hostilité de façon tout à fait stratégique agitent à longueur de journée, pour mieux les criminaliser, des images de bandes d'hommes menaçants. Ainsi, ils occultent cette réalité de la vulnérabilité que les femmes et enfants incarnent tout particulièrement. C'est ainsi qu'on les invisibilise.*

*D'une certaine façon, si on regardait de plus près cette réalité des femmes, on accolerait plus facilement la notion de vulnérabilité à la notion de migration et de demande d'asile. Or, tout le débat qui s'est refermé parle de "grand remplacement" et de menaces. Cette vulnérabilité des femmes, on ne veut pas la voir en face et c'est une raison de plus pour laquelle souvent dans le débat public, on fait exprès de ne pas considérer les femmes, les enfants, et toutes ces personnes particulièrement vulnérables. Dans tout le débat autour de **la loi Immigration, pas un mot n'a été prononcé pour ces femmes**. Et même quand le texte semble porteur d'avancées comme la régularisation par le travail pour les métiers en tension, le débat n'évoque que rarement ceux que les femmes occupent et qui font pourtant fonctionner des pans entiers de la société française.*

NOUVELLE GREVE AL'OFpra

Environ 20% des agents de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides entamaient vendredi 8 mars 2024 leur troisième journée de grève reconductible, et leur huitième depuis le début du mouvement en octobre 2023. Les secrétaires de la CGT Ofpra et du syndicat Asyl (action syndical libre) donnent leur point de vue.

En ce moment des négociations ont lieu avec les tutelles [ministère des Finances et de l'Intérieur] sur le contrat d'objectif de l'Ofpra, mais les syndicats n'y participent pas. Le seul moyen d'y participer est donc de se mettre en grève. Depuis le début du mouvement le directeur de l'Ofpra a bien pris quelques mesures : flexibilité du jour de télétravail dans la semaine pour les officiers de protection et les encadrants, qui était jusque-là imposé. La direction a également nommé deux chefs d'appui supplémentaires. Mais elles ne répondent pas au problème de fond.

*Le premier est la **baisse de 25% des objectifs chiffrés** pour tous les services. Cela correspond peu ou prou à ce qui a été réalisé les années précédentes. Mais, les agents restent pourtant évalués sur des objectifs élevés et reçoivent des pressions constantes en ce sens. La partie la plus visible est le nombre d'entretiens et de décisions annuelles assignés aux officiers de protection [personnes qui recueillent le témoignage des demandeurs d'asile et qui émettent un avis sur le dossier]. Au total sur une année, un agent doit rendre 386 décisions. C'est irréalisable ! Ce chiffre n'est plus adapté car notre charge de travail a évolué : ces dernières années, l'Ofpra a de plus en plus mis l'accent sur la question de la vulnérabilité et sur les risques à l'ordre public. Nous devons donc prendre plus de temps pour examiner certaines informations données par les demandeurs d'asile en se basant sur ces critères, et ce travail de vérification a une incidence sur l'objectif. En clair, on augmente notre charge de travail mais on ne diminue pas le nombre de dossiers à traiter. En conséquence, les heures supplémentaires non payées s'accumulent, les congés ne sont pas pris, et les agents travaillent parfois chez eux le soir et le week-end pour atteindre ces objectifs. Il peut aussi y avoir des répercussions sur la qualité de l'accueil des usagers et sur le traitement de leur dossier. Avec ce rythme infernal, **les entretiens sont moins humains**, alors même que les demandeurs d'asile ont besoin d'une véritable écoute. Notre travail est juridique donc on doit rendre une décision juste. Et cela nécessite parfois du temps. On risque de devenir une administration caricaturale et inhumaine.*

Le second concerne le pôle protection, le service en charge de délivrer les actes d'état

civil aux personnes protégées [en tant que réfugiées ces dernières ne peuvent plus se tourner vers les autorités de leurs pays d'origine pour ce type de documents administratifs]. Elles doivent attendre entre six mois et un an, parfois plus, pour obtenir leurs documents administratifs. Ce délai, beaucoup trop long en raison du manque de personnel, a un impact sur le processus d'intégration des gens. En effet, les actes d'état civil permettent de faciliter l'accès à l'emploi, aux soins, au logement et à l'éducation. Le rôle de l'Ofpra n'est pas uniquement de statuer sur un dossier d'asile mais aussi de s'occuper des personnes une fois qu'elles ont obtenu la protection. Huit nouveaux postes ont été créés l'an dernier dans ce service, portant à 16 le nombre de personnes chargées de délivrer les actes administratifs, mais ce n'est toujours pas suffisant. Les associations estiment qu'une cinquantaine de recrutements sont nécessaires pour rattraper le retard accumulé. La hausse des recrutements des agents a été menée dans un but politique, afin de répondre à la demande visant à réduire les délais des décisions d'asile, mais n'a pas été pensé au niveau de l'établissement, et se fait au détriment des officiers et des usagers.

Contacté au début du mouvement, le directeur général de l'Ofpra, a rappelé que depuis sa prise de fonction en 2019, 200 emplois ont été créés au sein de l'institution. Il a également estimé que *"ces sujets de préoccupation, relatifs aux conditions et à la charge de travail, sont légitimes, mais ils (...) ne doivent pas faire oublier les nombreux progrès accomplis au cours des dernières années"*.

CONSEIL D'ÉTAT : MOINS DE MIGRANTS REFOULES A MENTON

En février, le Conseil d'État a décidé de modifier le code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile en France. Il a annulé une phrase qui permettait le refoulement aux frontières intérieures de l'UE des étrangers entrés irrégulièrement en France. La conséquence de cette sentence se fait déjà sentir à la frontière franco-italienne, à Vintimille. Le jour se lève à Vintimille, à l'extrême nord de l'Italie. Dans ce campement de fortune pas loin de la frontière franco-italienne, des candidats à l'asile. Tous partagent un même objectif : atteindre la France coûte que coûte. *"En Italie il n'y a pas de travail, c'est pour ça que je veux passer la frontière, aller ailleurs, le plus loin possible, en France, en Allemagne ou en Angleterre"*, témoigne ce migrant. Derrière ce poste-frontière, la commune française de Menton. Près de 33 000 migrants y ont été refoulés en 2023 par la police aux frontières des Alpes-Maritimes. Des refoulements indiscriminés interrompus en bonne partie depuis début février suite à une décision du Conseil d'État qui a limité les « refus d'entrée » aux frontières intérieures de la France. *"Les forces de l'ordre françaises ont été contraintes de suspendre les refoulements collectifs et faits à la hâte appliqués ici depuis 2015"*, explique l'ONG We World. *"Maintenant, on parle de réadmissions – conformes au droit européen. Elles prévoient une évaluation individuelle de la situation de chaque personne."* Elle prêle assistance aux migrants refoulés à la frontière franco-italienne depuis six ans. Aujourd'hui, on constate un changement majeur dans la procédure, qui se fait désormais en lien avec la police italienne. *"La France doit prouver que la personne est passée par l'Italie". "Et il doit y avoir aussi l'autorisation de la part des autorités italiennes qui doivent accepter l'entrée du migrant sur leur sol, chose qui ne se faisait pas avant."* Un changement qui a rapidement eu une conséquence : le **nombre de migrants reconduits à la frontière a été divisé par quatre en un mois**. Dans un centre géré par des associations à Vintimille, l'équipe d'humanitaires se demande si cette situation se poursuivra avec l'augmentation des flux migratoires prévue avec l'arrivée de l'été. *"Il faudra voir si ça se maintient quand il y aura l'arrivée de plus de personnes, et aussi avec les JO et les élections européennes qui approchent"*, précise le directeur de l'ONG Caritas Vintimille.

CONTRE L'EXPULSION DE REFUGIES KURDES

Actuellement, trois Kurdes réfugiés en France sont menacés d'expulsion vers la Turquie.

Ils ont été contraints de quitter leur pays sous la pression de l'État turc car ils n'ont pas accepté l'oppression et ont œuvré pour la cause kurde. En raison de leurs activités et de leur engagement, l'État turc les a poursuivis. Ils sont partis en Europe pour poursuivre leur vie en toute sécurité. Ils sont venus se réfugier en Europe car les pays européens devraient être des pays démocratiques, censés protéger l'Humanité. Mais les institutions françaises l'ignorent et souhaitent renvoyer ces deux militants kurdes en Turquie. En effet depuis le 22 février 2024, ils sont détenus en France dans un Camp de Rétention (CRA) de Metz et connaissent des problèmes psychologiques dus aux mauvaises conditions du camp. À l'heure où l'État turc attaque les Kurdes de toutes parts cette approche de l'État français est inacceptable. Cela donne l'impression que la France est également complice de ces actions fascistes. L'État français, qui occupe une place importante dans l'Union Européenne et montre par cette collaboration qu'il agit en dehors des accords sur les droits de l'Homme. Il ne faut pas oublier que la jeunesse kurde est devenue un bouclier contre le terrorisme de Daesh et a protégé les peuples européens. Ces activistes font partie de ce bouclier. On sait que l'envoi de ces militants n'est pas une décision humanitaire, mais une volonté de les extraditer manu militari vers la Turquie. Si le rapatriement a lieu, la sécurité de la vie des militants kurdes sera sérieusement menacée, et la responsabilité en incombera immédiatement à l'État français. La situation de ces militants kurdes doit être traitée le plus rapidement possible dans le cadre des accords sur les droits humains et les droits des réfugiés. Au vue de leur situation la démocratie française fait débat.

<https://mars-infos.org/contre-l-expulsion-des-refugies-7413>

BOURG EN BRESSE

Réfugiés ayant acquis leur diplômes en mécanique – métiers en tension

Un groupe automobile a remis, le 27 février 2024, leurs diplômes en mécanique poids lourds, à six réfugiés du Sénégal, Côte d'Ivoire, Soudan, et Irak, âgés e 20 à 33 ans. Le groupe les a sélectionnés en relation avec l'OFII, aucun e expérience n'était requise, la plupart ayant déjà été» mécanicien. Ils ont suivi trois mois de cours de français. Le groupe a investi près de 50 000 €. La formation a duré 18 mois dans le cadre du programme Hope. Le programme Hope ((Hébergement Orientation Parcours vers l'Emploi), partenariat public/privé finance par l'état, associe le ministère de l'intérieur, de nombreux OPCO (Opérateur de Compétences), pôle emploi, de l'OFII et l'AFPA (association pour la formation professionnelle des adultes) afin d'apporter une réponse innovante aux problématiques de recrutement, tout en contribuant à l'insertion professionnelle des personnes réfugiées. Ils sont tous embauchés.

<http://www.coordination-urgence-migrants.org/medias/files/20240228-progre-s-de-l-ain-bourg-en-bresse-le-groupe-bernard-offre-un-travail-a-6-re-fugie-s-tout-juste-diplo-me-s-copie.pdf>

CALAIS

A Calais : hommage à une fillette morte

Lundi 4 mars 2024 au soir, comme lors de chaque décès de migrants en mer, les associations se sont réunies dans le centre-ville de Calais pour un hommage à la fillette morte la veille (voir ci-dessous « Manche »). Sa famille avait pris place dans un canot dans le but de rejoindre le Royaume-Uni en traversant la Manche. À la nuit tombée, la seule lumière provient de quatre petites bougies posées à même le sol, elles éclairent des prénoms, des âges inscrits sur des bâches noires. Ce sont ceux des migrants morts ou disparus en mer. "*C'est important de se rappeler que ce ne sont pas juste des numéros, mais des personnes, des destins, et des familles qui ont été brisées par ce régime aux frontières*", explique une participante au rassemblement. Parmi les personnes présentes, beaucoup de bénévoles d'associations d'aide aux migrants, unis en hommage à cette fillette de sept ans : "*Il faut savoir que cette petite fille a trois frères*", rappelle une personne présente ce lundi soir. Passé l'émotion et la minute de silence, c'est la colère qui prédomine chez une bénévole à l'Auberge des migrants, une association qui vient en aide aux exilés. "*Je ne sais plus à combien de commémorations j'ai assisté. Depuis le début de l'année à la frontière, il y a eu neuf morts confirmés*

et trois personnes disparues au moins, ce n'est pas possible !" À la colère se mêle l'impuissance. Pourtant, selon elle, les solutions existent : **moins de répression sur les plages et dans les camps de migrants**. *"Avec l'augmentation de la présence policière, les personnes prennent toujours plus de risques. On a des gouvernements qui s'acharnent à vouloir rendre les frontières infranchissables alors même qu'ils savent pertinemment que c'est infaisable. Aujourd'hui, ces politiques tuent."* Mais ces politiques ne freinent pas les velléités de départ. La nuit du drame, profitant d'une météo favorable, plus d'une centaine de migrants ont tenté de rejoindre le Royaume-Uni en traversant la Manche. Ce naufrage survenu dimanche est le troisième naufrage meurtrier depuis le début de l'année dans ces eaux.

179 personnes ont été secourues, un mort, deux disparues

Un migrant a été récupéré inconscient mercredi 28 février 2024 par les secours au large de Calais alors qu'il tentait de rejoindre l'Angleterre à bord d'une embarcation de fortune. Malgré les efforts pour le secourir, il est décédé à son retour à quai. Deux autres exilés sont également portés disparus. A la mi-journée de mercredi, les passagers de cette embarcation ont appelé les secours. Une opération est lancée. Cinquante-six personnes sont secourues. C'est au cours de l'intervention que les passagers signalent la disparition de trois personnes - tombées à l'eau. Des recherches sont alors lancées et un hélicoptère localise les trois exilés. Les secours en mer récupèrent *"une première personne, inconsciente"*, celle qui ne pourra pas être *"réanimée à bord"* et sera *"déclarée décédée à quai"*, selon la Prémar. Mais entre-temps, les conditions météorologiques se sont dégradées et les deux autres personnes signalées *"n'ont pas pu être relocalisées et récupérées par les moyens aéronautiques et maritimes présents"*. Les recherches ont été interrompues, tout le secteur ayant été fouillé. Les naufragés ont été pris en charge en fin d'après-midi par les services de secours au port de Calais et une enquête a été ouverte. Au total, **179 personnes ont été secourues** au large mercredi par des moyens français lors de plusieurs opérations distinctes.

DIEPPE

Trois passeurs hongrois, condamnés à trois ans d'emprisonnement.

Deux hommes de 37 et 49 ans et une femme de 34 ans, tous originaires de Hongrie, ont été jugés lundi 4 mars 2024 par le tribunal de Dieppe. Déclarés coupables d'*"aide au séjour et à la circulation d'étranger en situation irrégulière"*, ils ont écopé d'une peine de trois ans de prison et d'une interdiction définitive de retour sur le territoire français (IRTF). Ces trois personnes avaient été arrêtées jeudi 29 février 2024 à Dieppe au terminal transmanche avec 10 migrants vietnamiens, âgée de 18 à 25 ans. Ces derniers étaient cachés dans le van des trafiquants dans des conditions indignes, selon le parquet de Dieppe : ils étaient entassés derrière un faux plancher. Ils cherchaient à traverser la Manche sur un ferry pour atteindre l'Angleterre. Les exilés ont été découverts par les autorités françaises fatigués mais en bonne santé. Ils ont également été placés en garde à vue pour intrusion dans une zone d'accès restreint. Les policiers de la Brigade mobile de recherche (BRM) du Havre cherchent par ailleurs à mettre au jour une filière de passeurs derrière cette tentative de passage au Royaume-Uni.

JOIGNY

En désert médical, un médecin cubain reçoit une OQTF

Un médecin cubain de 54 ans, originaire de Cuba, sourit pour ne pas pleurer, même lorsqu'il pousse les portes des restos du cœur de Joigny. Après 4 ans d'attente, on lui a signifié il y a 10 mois que sa demande d'asile avait été rejetée. Aujourd'hui, le Cubain n'a plus de ressources et plus de logement. Pour subsister, il fait des petits boulots au noir et il est hébergé chez des amis. L'un de ses soutiens, ne comprend pas qu'en plein désert médical, la France dise "non" à son ami : *"On voit bien combien on manque de médecins, en particulier dans nos zones rurales. Et là, on a un médecin qui est ici. Il a ses diplômes. Il doit améliorer sa maîtrise du français mais il est prêt à faire un boulot de brancardier ou d'aide-soignant à l'hôpital pour parfaire sa maîtrise de la langue et entrer dans*

son métier par la petite porte ! On a l'impression d'une absurdité technocratique".

Le médecin explique qu'il est bénévole à la Croix Rouge et qu'il donne un coup de main pour décharger les camions aux Restos du Cœur. Sa sœur, qui a épousé un citoyen français, vit aussi dans l'Yonne et il est heureux de voir régulièrement son neveu. Il insiste : *"Je suis un professionnel de santé depuis plus de 25 ans, spécialisé en chirurgie orthopédique et en traumatologie. Je veux aider les gens, ici, à Joigny"*. Ses amis décrivent un homme très sociable et généreux, qui s'est intégré dans la vie associative jovinienne. *"Il a dû attendre très longtemps à cause du Covid et des lenteurs administratives. On lui a refusé l'asile une première fois. Ensuite, il a fait appel et on lui a de nouveau refusé. Il est dans sa quatrième année ici. Et entre temps, il a fait sa vie ici. Moi, je l'ai rencontré dans un orchestre. Cet homme est une perle sociale et de bonne humeur. La bonne humeur, parfois, pour ne pas pleurer comme il dit. On se dit qu'il y a quand même quelque chose qui ne tourne pas rond. C'est Kafka à Joigny cette histoire . Le renvoyer à Cuba peut s'avérer dangereux : "Avec Cuba, on a toujours une forme de tendresse envers une révolution au soleil. Mais en fait, s'il y retourne maintenant, il y a 99 pourcent de chances qu'il soit emprisonné et qu'on l'empêche d'exercer."* De plus ce médecin a reçu une promesse d'embauche de la part du directeur de l'hôpital de Joigny. Ils en appellent désormais au préfet de l'Yonne.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/une-mobilisation-a-joigny-pour-empêcher-l-expulsion-d-un-medecin-originaire-de-cuba-4565607>

RUFEC

Réfugié politique syrien, il a obtenu son statut de demandeur d'asile.

Le réfugié politique syrien qui vit à Ruffec en Charente, a obtenu son statut de demandeur d'asile. Il était menacé d'expulsion, alors qu'il est condamné à mort dans son pays. L'Etat français lui a refusé ce statut. Il vient d'obtenir gain de cause devant la Cour Nationale du Droit d'Asile. La Cour Nationale du Droit d'Asile vient de donner raison à un Syrien qui vit, depuis 21 mois, à Ruffec en Charente. Il était menacé d'expulsion de France, alors qu'il est condamné à mort dans son pays. Son autorisation de séjour en France s'arrêtait le 2 février 2024. Elle avait été prolongée jusqu'au 24 juillet 2024. Mais les deux refus par l'Etat du statut de demandeur d'asile signifiaient expulsion de France. Un collectif de soutien s'est créé à Ruffec, pour déposer deux recours, l'un devant le Conseil d'Etat, l'autre devant la Cour Nationale du Droit d'Asile. Le syrien et son avocate étaient plutôt confiants après l'audience de la Cour, vendredi 1^{er} mars 2024. La juridiction a décidé d'attribuer un statut de demandeur d'asile à ce quadragénaire syrien, père d'un petit garçon de 8 ans qui vit encore là-bas avec sa mère. Il parle mieux français qu'à son arrivée en France, et il veut s'intégrer rapidement à la société française. "Maintenant le voici libre d'organiser sa vie dans un pays libre"

<https://www.francebleu.fr/infos/politique/un-syrien-refugie-a-ruffec-en-charente-obtient-son-statut-de-demandeur-d-asile-5526015>

MAYOTTE

Le droit du sol ne réduira pas le nombre de Comoriennes choisissant d'accoucher à Mayotte

La part des Comoriennes se rendant à Mayotte pour y donner naissance n'a pas baissé suite à la réforme du droit du sol qui a déjà été décrétée en 2018. Une des raisons principales est le facteur sanitaire. En 2021, le taux de mortalité infantile, c'est-à-dire la part des nouveau-nés qui décèdent avant l'âge de cinq ans, était près de 12 fois plus grand aux Comores qu'à Mayotte, tandis que le taux de mortalité maternelle pour des causes liées à la grossesse ou à l'accouchement était plus de quatre fois plus grand. La proximité géographique, couplée à des différences abyssales en termes d'efficacité des systèmes de santé, peut expliquer pourquoi de nombreuses Comoriennes choisissent d'accoucher à Mayotte, et ce malgré les risques liés à la traversée. Il est peu probable que la remise en cause du droit du sol réduise le nombre de Comoriennes qui se rendent à Mayotte pour y donner naissance. En revanche, il serait urgent d'appuyer les Comores pour trouver des solutions aux graves problèmes de santé publique auxquels est confrontée sa population.

2^{ème} phase du démantèlement du camp de Cavani

La deuxième phase du démantèlement du camp de Cavani est en cours à Mayotte. Au total, 308 personnes ont été amenées à quitter le territoire mahorais dimanche 25 février 2024, indique la préfecture. Une cinquantaine de personnes supplémentaires ont été prises en charge. *"Après leur départ, les services techniques de la mairie ont procédé à la destruction de leurs cases et de celles des migrants partis hier"*. Des bennes de la mairie ont été installées pour recueillir les tentes démontées. *"L'idée c'est de démanteler, et une fois qu'on a démantelé, c'est accompagner, et une fois qu'on a accompagné, c'est de pouvoir transporter [les personnes vers le continent ou dans leur pays d'origine] dans de bonnes conditions"*, a affirmé sans plus de précisions le préfet. Les exilés dont la demande d'asile est en cours resteront sur place *"pour le moment"*. Vendredi 23 février 2024, quatorze ressortissants d'Afrique des Grands Lacs ont par ailleurs été *"éloignés vers leur pays d'origine"*, s'est félicité le préfet. Ces exilés, *"anciens occupants du camp,"* ont tous été *"déboutés du droit d'asile"*, précise la préfecture, mais ne communique ni sur les pays d'origine des concernés, ni sur le lieu d'atterrissage de l'avion. À Cavani, 410 personnes *"restent encore à évacuer"*, d'après la préfecture. *"Ils seront pris en charge hors de Mayotte ou éloignés vers leur pays d'origine"*, *"en fonction de leur statut administratif"*. *"Toute personne déboutée de l'asile sera expulsée comme le prévoit la procédure"*.

La préfecture déplore aussi *"le maintien de barrages sur les axes de circulation du territoire qui sont aujourd'hui le principal obstacle à l'accélération du démantèlement du camp et qui continuent à asphyxier la vie économique, sociale, sanitaire et sécuritaire de Mayotte"*. Cela fait plusieurs semaines que des groupes d'habitants mahorais, pour protester entre autres contre l'existence de ce camp, bloquent plusieurs axes routiers des alentours. Le Collectif des citoyens de Mayotte 2018 notamment, qui lutte principalement contre l'immigration - décrié par certaines associations humanitaires pour des positions jugées xénophobes - a fait de l'évacuation du lieu son cheval de bataille. Une nouvelle vague d'arrivées les 13 et 14 janvier 2024 avait, en parallèle, provoqué des affrontements entre des exilés et des habitants qui tentaient de les empêcher d'accéder au stade, nécessitant l'intervention des forces de l'ordre. Les associations présentes à Mayotte sont également la cible de Mahorais mécontents. Des locaux leur appartenant ont été cadennassés. En réponse, et pour calmer les esprits, le ministre de l'Intérieur a déclaré le 11 février 2024 vouloir abroger le droit du sol à Mayotte. Ce droit permet à une personne née sur le territoire français d'obtenir la nationalité française et ce, même quand ses parents ne sont pas français. En supprimant ce droit, institué en France depuis le XVI^e siècle, il pense *"couper l'attractivité"* que peut avoir l'île sur les migrants.

Depuis que Mayotte a été déclarée département français en 2011, elle attire chaque année des milliers de migrants originaires de l'archipel des Comores, auquel l'île appartenait avant la colonisation française. Aujourd'hui, près de la moitié de sa population – qui compte 310 000 habitants - est d'origine étrangère, principalement comorienne, à la recherche d'une vie meilleure. Ces deux dernières années, ils ont été rejoints par des ressortissants d'Afrique des Grands Lacs, de la Tanzanie ou du Mozambique. La plupart emprunte la route migratoire qui part du port de Dar Es Salam, en Tanzanie, jusqu'à Mayotte via un arrêt par les Comores. Entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} décembre 2023, près de 1 500 demandes d'asiles ont été déposées par des exilés d'Afrique des Grands Lacs, dans ce département français. Soit un tiers de plus qu'en 2022, d'après les chiffres de l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides (Ofpra). Pour ces exilés, l'arrivée dans le 101^e département français acte aussi le début d'un long parcours d'errance. Solidarité Mayotte, l'association en charge des demandeurs d'asile sur l'île, est débordée. Les migrants, dont certains sont accompagnés de leur femme et de leurs enfants, sont donc contraints de s'installer où ils peuvent. Y compris dans le camp de Cavani, qui ne dispose d'aucune infrastructure sanitaire, et reste un lieu dangereux.

195 réfugiés hébergés à Thiverval-Grignon

Quelque 195 réfugiés africains ont été transférés de Mayotte à Paris lundi 26 février 2024. Pris en charge par La Croix-Rouge puis par l'association Emmaüs, ils seront hébergés au moins jusqu'à mi-mars à Thiverval-Grignon (Yvelines), dans un château appartenant à l'État (l'ancien campus de l'institut agronomique avant d'aller sur le plateau de Saclay). Ils font partie du contingent de 308 migrants qui ont été évacués du camp de Cavani, dans la capitale Mamoudzou. Tous sont originaires d'Afrique continentale : RDC, Rwanda ou encore Somalie. Ceux transférés au château de Thiverval-Grignon *"sont essentiellement des familles ou des femmes seules"*. Aucun arrivant n'est en situation irrégulière. La maire de cette commune de 1 100 habitants a regretté le caractère soudain de cette réquisition : *"Je ne peux que m'étonner de la soudaineté et l'urgence de cette demande"*. La situation n'est pourtant pas inédite pour ce domaine de 300 hectares. Fin 2022, le château avait déjà accueilli quelque 200 migrants et sans-abris, provoquant des manifestations d'extrême droite.

Pour l'instant, 14 migrants ont été déboutés vendredi de leur demande d'asile et renvoyés vers leur pays d'origine - principalement l'Afrique des Grands lacs - tandis que 410 migrants demeurent toujours sur place, selon la préfecture de Mayotte. Le bouche-à-oreille ayant fait son effet, près d'un millier de migrants venus de toute l'île se sont finalement donné rendez-vous près du stade dans le week-end avec l'espoir d'être évacués en métropole. La nouvelle ministre des Outre-mer doit se rendre à Mayotte mercredi 28 février 2024.

NIMES

Soutenir les jeunes migrants non-accompagnés

Une centaine de personnes se sont réunies samedi après-midi 2 mars 2024 sur les marches de la Maison Carrée à Nîmes pour soutenir les jeunes migrants non-accompagnés. Les manifestants ont ensuite défilé jusqu'à la préfecture pour demander l'abrogation de la loi asile immigration, plus communément baptisée loi Darmanin. La situation de ces jeunes migrants avait suscité une vive émotion après la diffusion d'un reportage de France Bleu Gard Lozère sur les **conditions de vie indignes** d'une centaine d'entre eux dans un squat de Valdegour. **Ce squat a été fermé** le 22 janvier 2024 et la majeure partie de ces jeunes ont été mis à l'abri. Mais le problème de fond n'a pas changé souligne une membre de RESF, réseau éducation sans frontières du Gard

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/une-centaine-de-personnes-reunies-a-nimes-pour-soutenir-les-jeunes-migrants-non-accompagnes-3766261>

OLIVET

Un Marocain de 26 ans était jugé, le 6 mars 2024, devant le tribunal d'Orléans pour **tentative d'évasion au centre de rétention administrative (CRA) d'Olivet**. Également sur le banc des prévenus, son complice, un Guinéen âgé de 20 ans. Tous deux ont été condamnés à de la prison ferme. *"Mieux vaut la prison que le centre de rétention administrative, même s'il est neuf comme celui d'Olivet"* explique dans le box le Marocain qui a tenté de s'évader du centre d'Olivet le mois dernier. Pourquoi ? Parce que selon lui, il lui sera plus simple en prison de faire les démarches pour obtenir un titre de séjour. *"Il est en France depuis l'âge de 6 ans, il a un enfant né en France, toute sa famille vit en France et on lui dit : dégage ! retourne au Maroc !"* cela n'a aucun sens" plaide son avocat. **Un imbroglio administratif** dû au parcours chaotique du prévenu avec 11 mentions à son casier judiciaire. C'est d'ailleurs à sa sortie de prison qu'il a été placé à Olivet, il n'avait pas songé jusqu'ici à régulariser sa situation. Son complice a un peu le même profil. C'est un Guinéen de 20 ans, arrivé en France quand il était mineur lui aussi, et qui n'a plus aucune attache en Afrique. *"Vous pouvez me renvoyer là-bas, je serai de retour ici dans une semaine"*, lance le principal prévenu. Ce procès a mis en lumière la complexité de la question de l'immigration qui ne saurait se résumer à la simple construction d'un centre de rétention. L'auteur de la tentative d'évasion a été condamné à **8 mois de prison ferme**, son complice à 6 mois ferme, avec un maintien en détention pour tous les deux à la prison de Saran. Des peines légèrement inférieures aux réquisitions du parquet qui avait également demandé une interdiction de séjour sur le territoire français. Demande qui n'a pas été suivie.

PARIS

Des centaines de jeunes migrants sans solution de repli après l'évacuation de leur campement.

Mercredi 6 mars 2024 dans l'après-midi, environ 400 mineurs isolés installés le long des quais de Seine, au niveau du pont de Sully et du pont Marie, ont été délogés par les forces de l'ordre. La préfecture de police de Paris avait déposé quelques heures avant un arrêté d'expulsion dans le camp. Le document s'appuyait sur le bulletin Vigicrues de la veille relatant que le niveau de la Seine est à la hausse depuis samedi soir et aura pour conséquence *"l'arrivée d'ondes de crue se propageant à l'amont de Paris"* qui se poursuivra avec *"un maximum devant être observé mercredi"*. Mais cette justification ne convainc pas les associations. *"C'est complètement faux, on était justement en période de décrue. C'était la semaine dernière qu'il y avait un risque"*, s'agace le porte-parole d'Utopia 56. Les humanitaires estiment que les autorités veulent faire place nette à l'approche des Jeux olympiques. *"La chasse à l'homme pré-JO a commencé"*, s'est alarmé Utopia 56. Les jeunes avaient posé leur tente ces derniers mois **entre le pont de Sully et le pont Neuf**, soit sur la zone de la cérémonie d'ouverture des JO qui se déroulera le 26 juillet prochain. Pour la première fois de l'histoire, en effet, elle n'aura pas lieu dans un stade mais le long de la Seine. Depuis plusieurs mois, les associations crient au *"nettoyage social"* de Paris et alertent sur la *"précarisation"* de publics déjà très vulnérables. Cette énième évacuation des quais de Seine en est une nouvelle démonstration, insistent les militants. D'autant qu'après le démantèlement du camp mercredi, **les migrants ne se sont pas vus proposer de "mise à l'abri"**. La mairie de Paris indique qu'il s'agit de **la 4e évacuation d'un campement de mineurs sans relogement**. *"Les autorités ne proposent plus de mise à l'abri par crainte d'un appel d'air"*, estime l'adjointe à la mairie en charge des Solidarités, de l'Hébergement d'urgence et de la Protection des réfugiés. *"Ils pensent qu'en hébergeant des migrants, d'autres arriveront dans la foulée. C'est un fantasme mais une réalité pour eux"*.

Sans solutions, une partie de ces jeunes s'est donc dispersée dans les rues de Paris, et un groupe d'environ 200 personnes s'est réuni sur la place de l'Hôtel de ville en début de soirée. Mais ils ont très vite été délogés par les forces de l'ordre. Une centaine de jeunes a finalement passé la nuit au-dessus du Pont Marie, devant un bâtiment. *"Les policiers sont venus leur dire qu'ils pouvaient dormir là, mais à même le sol"*. Une équipe de police est restée toute la nuit à proximité pour vérifier qu'aucune tente ne soit installée. il fait 2°C. Quatre jours plus tard, aucun espace n'a pu être sanctuarisé et une majorité de ces jeunes se retrouvent en errance en périphérie de Paris. Ils ont traversé le monde pour en arriver là : *« au pays des droits de l'Homme »*. La violence psychologique de ces opérations est inouïe et vient rendre impossible le suivi par les associations.

D'après les associations, les *"mises à l'abri"* ne sont que très rarement organisées par les autorités ces derniers mois, lorsque les démantèlements concernent des mineurs isolés. Pour quelles raisons ? Ni la préfecture de police de Paris, ni la préfecture d'Ile-de-France n'ont souhaité répondre aux questions. Une explication : *"On pense que ce public ne rentre pas dans leurs 'cases'. Ce ne sont pas des sans-papiers, ni des demandeurs d'asile donc ils ne savent pas où les mettre et ils ne veulent pas s'en charger"*. Ces jeunes sont en fait en recours pour la **reconnaissance de leur minorité**, qui leur permet ensuite d'être pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Mais en attendant la décision du juge des enfants, qui peut prendre plusieurs mois, ces migrants sont livrés à eux-mêmes dans les rues. La plupart traîne depuis de nombreuses semaines dans Paris. Une errance sans fin pour ces jeunes qui doivent se cacher de la police pour éviter de se faire expulser. *"La politique du gouvernement est de dire : 'On les laisse dehors mais on les harcèle'"*.

Utopia56

RENNES

58 personnes géorgiennes expulsées

« En fin de journée, le mercredi 26 février 2024, la rumeur commence à se propager qu'un

charter pour la Géorgie se prépare... Les militants rennais craignent de revivre la rafle de 2019, lorsque 33 Géorgiens avaient été arrêtés dans toute la Bretagne dans des conditions inacceptables. La communauté géorgienne est aussitôt incitée à se mettre à l'abri, notamment ceux qui sont assignés à résidence au centre DPAR (Dispositif Pour Aide au Retour – sic).

La rumeur se confirme... Un couple géorgien, qui est allé pointer à la PAF à 17h dans le cadre de son assignation à résidence, a été gardé. Un second couple est arrêté dans les mêmes conditions et placé au CRA, où sont enfermées déjà plusieurs familles géorgiennes, dont 3 femmes. Des enfermements de dernière minute au CRA alors que les placements y étaient gelés depuis quelques temps en vue de sa fermeture plusieurs semaines pour travaux et qu'il n'y avait pas eu d'enfermements de femmes depuis au moins un an. Des placements dits « de confort » et des privations inutiles de liberté dans l'unique objectif pour l'administration française d'avoir ces personnes « sous la main » pour faciliter leur expulsion le lendemain. A l'annonce de ces arrestations, un vent de panique souffle sur le centre DPAR et tous les lieux de vie des Géorgiens en situation irrégulière. A partir de 19h, plus de communication avec les familles déjà arrêtées, leurs portables sont confisqués. Dès 6h00, le jeudi 27 février, la police débarque en force au centre DPAR. Il reste 2 familles géorgiennes qui pensaient que le vol n'aurait lieu qu'en fin de semaine et qu'ils pouvaient encore passer une nuit au chaud avant de prendre la fuite. Un excès de confiance qu'ils ont amèrement regretté quand D., un petit garçon de 5 ans scolarisé à Rennes, a été réveillé par les forces de l'ordre et embarqué avec ses parents sans avoir le temps de rassembler le moindre bagage. La seconde famille, qui venait de changer de logement, a échappé à la rafle car les policiers ont sonné à la mauvaise porte. Les médias sont informés. On apprend que le charter est parti de Tbilissi dans la matinée et qu'il a fait étape à Metz, où plusieurs familles avec enfants ont été interpellées. Le vol décollerait de Rennes vers 14h40... Encore très marqués par la violence de l'expulsion collective de 2019, les militants se mobilisent et appellent à un rassemblement à 13h00 devant l'aéroport de Rennes/ Saint Jacques. Quand ils arrivent avec banderole et mégaphone, la police est déjà sur place pour empêcher les manifestants d'accéder à l'aéroport. Cette fois ils ne verront pas les corps entravés et les bouches bâillonnées. A 13h17, l'avion de la Georgian Airways est identifié lorsqu'il atterri sur le tarmac de Rennes/Saint Jacques. Puis c'est le défilé des escortes qui livrent leurs proies au pied de l'avion. Vers 14h30, les manifestants arrivent à distinguer la porte de l'avion qui s'ouvre en zoomant avec leurs portables. On aperçoit le défilé des gyrophares et des escortes qui encadrent les « raflés » pour monter dans l'avion. Pas de rébellion, pas d'agitation perceptible. On distingue la tête d'un enfant, puis un autre dans les bras d'un adulte. Loin des regards, les manifestants assistent impuissants à cette expulsion collective sans pouvoir crier leur soutien aux Géorgiens, ni leur rage aux zélés agents de Frontex. Le charter décolle pour Tbilissi à 15h50 avec à son bord 58 ressortissants géorgiens, dont 12 personnes arrêtées à Rennes, et près de 80 policiers. Ils étaient 33 en 2019, 58 en 2024... Derrière ces chiffres, des vies, des visages, des histoires d'exil qui se fracassent contre la politique migratoire européenne. S'il s'agissait de délinquants, Darmanin se serait déjà glorifié de cette opération ! Mais il ne s'agissait que de personnes rêvant d'une vie meilleure pour eux et leurs enfants ; l'État français en a honteusement décidé autrement...

La maman de D. envoie un message à son arrivée : « J'ai pleuré toute la nuit, ils m'ont très mal traitée comme des criminels, ils n'ont même pas pensé à l'enfant. D. est tellement stressé ». Selon son témoignage, des personnes géorgiennes ont été arrêtées à Saint-Brieuc, Vannes, Lorient et Metz. Les policiers auraient déclaré que des vols groupés auraient lieu toutes les 2 semaines et que le prochain serait programmé le 6 mars ! Info ou intox ? Si le but est de semer la terreur dans la communauté géorgienne, c'est réussi. La même stratégie avait été adoptée en 2019 en annonçant un second charter le mois suivant qui n'a jamais eu lieu. Sur le site de l'ambassade de France en Géorgie, on peut lire le 1er mars, « la France, en étroite coordination avec les autorités géorgiennes, prévoit en 2024 d'augmenter le nombre de reconduites en Géorgie. A cet égard, un vol de 58 ressortissants géorgiens en situation irrégulière en France a été effectué le 29 février 2024, signe de la vitalité de la coopération entre nos deux pays ». Il est fort à craindre que ces vols groupés se

multiplient comme l'encourage la Cour des comptes dans son rapport sur la lutte contre l'immigration irrégulière. Les vols affrétés par la PAF présentent un taux de réussite très supérieur : 66 % pour les vols organisés par la France seule et 89 % pour les vols groupés européens organisés sous l'égide de Frontex. En effet, la capacité de coercition de la police est forcément plus importante dans un vol sans passager commercial, ce qui permet d'éloigner des personnes manifestant une résistance. En 2019, la première expulsion collective avait suscité partout en Bretagne une vague d'indignation légitime. Ne nous résignons pas et continuons à dénoncer ces opérations proscrites par le droit européen (Protocole 4 de la CEDH), car elles visent à renvoyer dans leur pays d'origine des personnes contre leur gré, au mépris des droits fondamentaux et sans le contrôle d'un juge.

<https://www.lacimade.org/charter-affrete-par-frontex-58-personnes-georgiennes-expulsees-au-mepris-de-leurs-droits/>

Une famille gazaouie menacée d'expulsion

Alors que la guerre fait rage dans la bande de Gaza, l'avenir d'une famille gazaouie, installée depuis 2018 près de Rennes, dans l'ouest de la France est suspendue à l'administration française. Elle espère bénéficier de l'asile. Sans cela, le couple et leurs trois enfants pourraient être menacés d'expulsion. Au mois de mai dernier, la préfecture leur a délivré une OQTF, une obligation de quitter le territoire. La famille vit depuis une double angoisse; pour leurs proches restés à Gaza et pour son avenir en France.

TOULOUSE

116 jeunes migrants ont été expulsés

L'expulsion du gymnase Saint-Sernin à Toulouse a débuté un peu avant 6 heures du matin, vendredi 1er mars 2024. 116 jeunes exilés y étaient abrités et accompagnés par des associations et citoyens solidaires. *"La police a été aperçue vers 5h30 dans le quartier, donc on a été prévenus. Les jeunes se sont réveillés dans le calme, ils ont rassemblé leurs affaires"*, raconte un membre du collectif toulousain AutonoMIE. Une trentaine de CRS accompagnés de la police aux frontières (PAF) ont mené l'opération. Les forces de l'ordre *"ont défoncé la porte arrière du gymnase avec un bélier. Sachant que la porte de devant était ouverte... Ils n'avaient pas besoin de faire ça"*. La préfecture de Haute Garonne évoque, elle une *"opération, qui a duré 45 minutes et qui s'est déroulée dans le calme et sans heurt"*. Objectif : *"empêcher que ce bâtiment public, qui n'est pas destiné à de l'hébergement, ne devienne un squat pérenne dans des conditions de sécurité et de salubrité indignes. Il va pouvoir retrouver sa fonction première"*, justifie la préfecture.

L'après-midi, les bénévoles ont réussi à négocier un accès au gymnase pour récupérer les affaires restantes : duvets, papiers d'identité, vêtements... Depuis une semaine, la centaine de jeunes exilés avait trouvé refuge dans ce gymnase appartenant à la mairie. La collectivité avait saisi un juge des référés dès samedi 24 février 2024, à leur arrivée, en vue d'une expulsion. Le tribunal administratif lui a donné raison, en ordonnant, mercredi, une évacuation *"sans délai"*. Le juge des référés a considéré que *"l'occupation en cause faisait obstacle (...) à l'utilisation normale"* de l'infrastructure sportive. Les jeunes ont donc été sortis, ce vendredi, *"par petits groupes, autour de la place, pour éviter qu'ils ne se rassemblent"*. *"Ils sont à la rue, pour l'instant. Et on ne se fait pas d'illusion : si on appelle le 115 pour cent personnes, on ne leur trouvera jamais de place"*. Pour l'heure, aucune opération de mise à l'abri n'a été déployée. La préfecture affirme que *"l'ensemble des occupants du squat de l'université avaient fait l'objet in situ d'une évaluation individuelle des services de l'État et du conseil départemental"* et que les personnes mineures se seraient déjà vues proposer un hébergement. Elle justifie donc, en ce qui concerne le gymnase : *"Dans la mesure où ce sont les mêmes personnes (...) Elles ne peuvent prétendre à aucune une prise en charge immédiate"*.

Ce *"squat de l'université"* que mentionne la préfecture correspond en fait à la précédente occupation, juste avant celle du gymnase. Pendant plus d'un an, un bâtiment de l'université Paul-Sabatier avait été occupé par ces jeunes exilés. 267 occupants en avaient été expulsés le 23 février 2024. Une partie s'était donc installée, dès le lendemain, dans le gymnase. Pour mieux comprendre la

situation, il faut rappeler que l'immense **majorité des jeunes** - ceux de l'université, comme ceux du gymnase -, sont **en recours pour faire reconnaître leur minorité**. Ils sont en attente d'une décision du juge des enfants, après un premier refus de la DDAEOMI, le dispositif d'évaluation départemental, délégué à l'ANRAS (Association nationale de recherche et d'action sociale). Une telle procédure de **recours implique plusieurs mois d'attente**. Or, durant ce laps de temps, les jeunes restent *"très souvent en errance, sans hébergement ni prise en charge éducative, dans l'attente du prononcé de la décision du juge des enfants"*, expose la Défenseure des Droits dans un rapport sur les MNA e février 2022. Il n'existe pas, en effet, d'obligation pour le département de garder ces jeunes à l'abri le temps du recours. D'où l'argumentaire de la préfecture. À noter : entre l'expulsion de l'université et celle du gymnase, *"au moins un jeune a été reconnu mineur par le juge des enfants"*, et donc envoyé vers un hébergement dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance.

Lors de l'expulsion de l'université le 23 février 2024, six jeunes avaient été, à l'inverse, envoyés *"au Centre de rétention administrative en vue de leur reconduite dans leur pays d'origine"*, rapporte le communiqué de la préfecture de vendredi 1^{er} mars 2024. Ce que les autorités oublient de préciser, c'est qu'entre-temps, ces jeunes envoyés en CRA **"ont tous été libérés en raison d'une faute de procédure lors des contrôles de police"**. Plusieurs jeunes du gymnase ont été, eux, emmenés dans les locaux de la Police aux frontières pour approfondir les contrôles. *"Au moins l'un d'eux a, depuis, été libéré"*.

À l'appel d'Utopia 56, un rassemblement de soutien réunissant plus de 300 personnes a eu lieu ce vendredi après-midi. En attendant de nouvelles perspectives, les jeunes ont pu trouver refuge dans une église pour le weekend.

Le maire de Toulouse a salué *"l'efficacité"* de l'action des forces de l'ordre de ce vendredi, tout en reconnaissant que *"le problème de fond reste entier"*. La faute, selon lui, aux bénévoles : *"Nous subissons en continu des squats organisés par certains réseaux très militants, sous couvert associatif, qui se servent de la misère de leurs occupants pour les manipuler à des fins politiques, à travers des occupations successives d'immeubles privés ou de bâtiments publics"*. En réalité, l'entre-deux administratif dans lequel se trouve ces jeunes, considérés ni mineurs ni majeurs, crée un cycle ininterrompu d'expulsions. Avant l'occupation de l'université, 141 jeunes sans solution d'hébergement avaient survécu plusieurs semaines dans un campement aux abords du palais de justice de Toulouse. Jusqu'à leur évacuation en septembre 2022. Un *"dispositif d'évaluation et d'intervention"* avait été déployé par la préfecture pour réorienter ces jeunes. 137 mineurs en recours auprès du juge des enfants - une situation similaire à celle d'aujourd'hui, donc -, avaient été orientés vers des centres d'hébergement. Preuve que les collectivités peuvent agir pour de la mise à l'abri. D'autant qu'il existe un historique important, à Toulouse : pendant deux ans, une centaine de jeunes avait trouvé refuge dans les bâtiments de l'Ehpad des Tourelles. Un accord-cadre, signé en février 2020 avec la mairie qui finançait le lieu, avait permis leur hébergement. Mais à cause de conditions d'accueil dégradées amenant des incidents, la collectivité avait fait volte-face et demandé une expulsion mise en œuvre par la préfecture en août 2022.

Le coordinateur programme et actions mobiles de Médecins du Monde, avait alors regretté la perte *"d'un lieu unique où il y avait des mineurs isolés au même endroit"*. Le responsable craignait de *"perdre le fil avec certains jeunes qu'on ne va pas forcément retrouver"*, à la suite de cette évacuation propice à *"briser des parcours de soin déjà précaires"*. *"Les Tourelles, c'était un dispositif mis en place pour répondre à ce besoin des mineurs isolés en attente de la décision du juge. On ne doit pas prendre le risque de mettre en danger un enfant : il faut le protéger dans tous les cas !"*.

Des modèles se développent dans d'autres villes pour répondre à ce même besoin. À Marseille, par exemple, une structure d'hébergement pour 20 mineurs en recours a été ouverte courant 2022 par Médecins sans frontières et des collectifs locaux. Le nombre de places reste *"très réduit par rapport aux besoins existants sur le territoire"*, indiquait le coordinateur du projet pour MSF.

MANCHE

Une fillette de 7 ans est morte noyée

Une fillette de sept ans s'est noyée dimanche 3 mars 2024 à Watten (Nord) dans le canal de l'Aa, non loin de Gravelines, qui se jette dans la mer du Nord. L'embarcation surchargée a chaviré. Seize migrants, dont dix enfants âgés de sept à treize ans, se trouvaient à bord, selon le parquet de Dunkerque. Celle-ci *"n'était pas dimensionnée pour supporter autant de personnes"*, a affirmé la préfecture du Nord. Plusieurs gardes à vue sont en cours, et le parquet a ouvert une enquête pour *"homicide involontaire"*, *"blessures involontaires"*, *"association de malfaiteurs"* et *"aide à l'entrée et au séjour irrégulier en bande organisée avec mise en danger d'autrui"*. L'enquête a été confiée à la brigade de recherches de la gendarmerie de Dunkerque-Hoymille et à l'Office national de lutte contre le trafic illicite de migrants (Oltim).

Ce drame est le troisième ayant entraîné des décès en 2024 lors de tentatives de traversée de la Manche pour rejoindre l'Angleterre. Depuis le début de l'année, déjà 9 personnes sont mortes noyées en tentant de rejoindre les côtes anglaises. Mercredi 28 février 2024, un migrant turc est mort après être tombé de son embarcation en détresse dans la Manche. Son corps a été récupéré par les secours français et ramené à quai. Deux autres exilés sont portés disparus.

Départs pour le Royaume-Uni : à partir des cours d'eau

Le bateau a chaviré à une trentaine de kilomètres de la côte, *"peu de temps après la montée de ces personnes"*, tous les passagers étaient tombés à l'eau. Ce naufrage si éloigné de la mer pourrait s'expliquer par le fait que les migrants partent aujourd'hui de plus loin dans les terres, afin de contourner la surveillance et cheminer vers les plages à l'abri des regards. *"Avant, les trafiquants enterraient le matériel nautique sur la plage, et ils gonflaient le bateau juste avant la traversée pour ne pas être interceptés"*, expliquait le chef de l'Oltim. *"Maintenant, on a beaucoup de taxi-boats, c'est-à-dire que le bateau est gonflé et mis à l'eau sur des cours d'eau [comme la Canche, l'Aa...] qui rejoignent la mer. Les passeurs remontent ensuite la côte et chargent les passagers à un endroit bien précis, ce qui permet d'éviter l'interception sur la plage."* Alertés par un promeneur, les secours n'ont pas pu réanimer la fillette, qui est décédée *"sur place, des suites d'un arrêt cardio-respiratoire"*, a indiqué le parquet. Les parents, dont la mère enceinte, de la petite fille, qui se trouvaient là avec leurs trois autres enfants, ont été transportés à l'hôpital de Dunkerque. A bord du canot, *"vraisemblablement volé"*, selon la préfecture, *"se trouvaient également un couple, deux hommes et six jeunes enfants"*, dont les *"jours ne sont pas en danger"*. Dix personnes au total ont été transportées à l'hôpital. Cinq autres - deux hommes et trois enfants - ont été accueillis dans une salle de sport mise à disposition par la mairie de Watten. Trois passagers, dont le père de la fillette, ont été placés en garde à vue avant d'être libérés mardi sans poursuites. Le père a déclaré être de nationalité irakienne, tandis que les deux autres gardés à vue ont affirmé qu'ils étaient de nationalité koweïtienne. *"On a une écluse, mais ça ne leur fait pas peur. On a surtout un trafic assez important avec des porte-conteneurs. Là, c'était un dimanche matin donc il y avait moins de trafic, mais avec un petit bateau sur l'Aa, si vous croisez un porte-container, ça va tanguer, donc c'est risqué"*, explique le maire de Watten. La petite vedette de pêche-plaisance à coque rigide, d'environ quatre mètres, qui transportait les naufragés, était encore à l'eau dimanche après-midi, retournée. *"Les constatations sous-marines"* ont eu lieu, mais *"il n'est matériellement pas possible d'extraire le bateau de l'eau aujourd'hui compte tenu des conditions météorologiques et de l'état de la berge"*, a expliqué le parquet.

Jusqu'au début d'année, la commune de 2 650 habitants était épargnée par le flux

migratoire qui transite par les Hauts-de-France en direction du Royaume-Uni. Désormais, les migrants tentent d'embarquer depuis les cours d'eau de la région pour atteindre les côtes britanniques. Une manière de contourner les patrouilles **de police et de gendarmerie** qui quadrillent les plages du Nord et du Pas-de-Calais, d'autant plus qu'officiellement, ces **dernières n'ont plus le droit d'intervenir une fois les embarcations mises à l'eau**. *"Le phénomène des taxi-boats n'est pas nouveau. La seule nouveauté, c'est qu'ils utilisent le canal de l'Aa pour mettre à l'eau les embarcations"*, la commissaire adjointe en charge de la lutte contre l'immigration irrégulière sur le littoral. Même constat du côté des associations : *"Ça fait un peu plus d'un an qu'on en entend parler, réagit la coordinatrice d'Utopia 56 à Grande-Synthe. C'est un phénomène qui reste très restreint, mais ça montre que les migrants cherchent des solutions [alternatives] parce qu'on ne leur propose rien d'autre. [Pour eux] il n'y a toujours pas de possibilité de se rendre en Angleterre de façon légale [depuis la France]."* Il y a deux semaines déjà, un bateau de pêche volé à Watten avait été retrouvé au Royaume-Uni. Les exilés avaient réussi leur pari. *"J'ai le sentiment que ça va se reproduire. J'ai déjà des habitants qui rapatrient leur bateau chez eux pour éviter les vols"*, réagit le maire. **"Aujourd'hui, les politiques aux frontières ont tué, encore"**, a écrit l'Auberge des migrants, une association d'aide aux exilés. *"La colère nous empêche d'avoir les mots"*, a réagi Utopia 56.

TROIS ÉRYTHREENS PLACÉS EN GARDE

Trois ressortissants érythréens de 24 ans, 25 ans et 28 ans, sont en garde à vue après le naufrage d'un canot et la **mort de trois personnes**, mercredi 28 février 2024. Un migrant a été **récupéré inconscient** par les secours au large de Calais alors qu'il tentait de rejoindre l'Angleterre. Deux autres exilés sont également **portés disparus**. Les trois suspects sont âgés de 24 ans, 25 ans et 28 ans a précisé le procureur adjoint de Boulogne-sur-Mer. La personne décédée *"n'a pas encore été formellement identifiée"* et aucun des deux disparus n'a encore été retrouvé. Les trois victimes avaient pris place à bord d'une embarcation de fortune dans le détroit du Pas-de-Calais. Très vite le canot se retrouve en difficulté, les occupants appellent alors les secours. **Cinquante-six personnes seront secourues** mais trois manquent à l'appel. Un hélicoptère dépêché dans la zone repèrera les trois migrants. Un premier est extrait de l'eau, inconscient, par le navire BSAM Seine. Il ne pourra pas être réanimé à bord. En revenant chercher les deux autres exilés, les secours ne les trouveront plus. *"Les deux autres personnes signalées n'ont pas pu être relocalisées et récupérées par les moyens aéronautiques et maritimes présents"*, a détaillé la préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord.

MEDITERRANEE

Maroc : 8 noyés, 9 secours

Huit corps de migrants, morts noyés, ont été retrouvés au large du Maroc après le naufrage de leur embarcation, ont rapporté mercredi 28 février 2024 les autorités locales. Les migrants, partis de la zone de Boumahfoud, dans le nord du pays au-dessus de l'enclave de Melilla et de Nador, *"tentaient de traverser la Méditerranée à bord d'un zodiac"*. Ce dernier a coulé mardi *"en raison des conditions météorologiques défavorables caractérisées par de fortes rafales de vent et de hautes vagues"*, ont indiqué les autorités locales. La nationalité des victimes n'a pas été précisée dans l'immédiat. Dans le même temps, neuf autres personnes ont été secourues et les recherches se poursuivent pour retrouver d'éventuels disparus. Une enquête avait été ouverte. Ces dernières semaines, la marine marocaine a annoncé avoir intercepté des dizaines de migrants lors d'opérations distinctes près du littoral sud. Et environ 87 000 migrants clandestins ont été interceptés en 2023, selon l'armée marocaine.

Espagne : 56 852 personnes sont entrées illégalement sur le territoire en 2023, soit près du double (+82,1%) par rapport à 2022, en raison d'arrivées record dans l'archipel des Canaries.

Malte

Au large des côtes maltaises, les corps de deux migrants ont été retrouvés au fond d'une embarcation, a annoncé mercredi l'ONG humanitaire allemande **SEA EYE** qui leur a porté secours. L'alerte a été donnée la veille alors que l'embarcation en bois se trouvait dans la zone maltaise de secours et de recherche, selon un communiqué de l'ONG. Le navire Sea Eye 4 de l'ONG allemande a été le premier à arriver sur place. Les sauveteurs n'ont pu que constater **les deux décès** - les victimes sont probablement mortes intoxiquées par les effluves de carburant sur le pont inférieur de l'embarcation. **57 personnes ont pu être secourues**. *"Notre année a commencé avec une mission de sauvetage tragique. Il est important de comprendre combien il est cruel d'être piégé dans le pont inférieur et exposé à des effluves toxiques"*, a commenté le chef des opérations de recherche et secours de Sea Eye.

3 129 décès et disparitions de migrant en 2023

Selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le nombre de décès et de disparitions de migrants en Méditerranée n'a cessé d'augmenter ces dernières années : 2 048 en 2021, 2 411 en 2022 et 3 129 en 2023.

SEA-WATCH

Le 6 mars 2024, l'ONG Sea-Watch 5 n'a pas réussi à sauver la vie d'un garçon, secouru en mer quelques heures plus tôt. Exposé pendant *"10 heures aux vapeurs d'essence"* de son canot et manquant d'oxygène, l'adolescent avait subi un arrêt cardiaque peu après l'opération de secours. L'équipe médicale à bord avait réussi à le réanimer et à le stabiliser. Consciente de son état gravissime, l'ONG avait ensuite appelé les pays alentour pour demander son évacuation médicale urgente. A 13h00 UTC, l'appel était donc lancé. *"Tous les États côtiers ont été alertés, mais ni l'Italie, ni Malte, ni la Tunisie n'ont lancé d'évacuation ni pris en charge la coordination"*. Deux heures plus tard, à 15h05 UTC, **le garçon est décédé**. Selon les survivants, *"le garçon voyageait seul et viendrait du Bangladesh"*. La plupart des canots en bois qui s'aventurent en Méditerranée sont constitués d'un pont supérieur et de cales dans lesquelles s'entassent des dizaines de personnes, souvent des femmes et des enfants, piégés près du carburant et de ses vapeurs toxiques. Les places du dessus sont généralement réservées aux hommes. S'asseoir à l'intérieur des cales, avec un accès limité à l'air libre, est donc éminemment dangereux. Depuis des années, de nombreuses femmes sont récupérées par les ONG en mer victimes de brûlures aux jambes, aux cuisses, et sur leurs parties génitales à cause du mélange entre le carburant et l'eau de mer. *"Nous sommes tristes et en colère"*, a déclaré le chef des opérations à bord du Sea-Watch 5. *La politique isolationniste de l'Europe a fait une nouvelle victime à bord de notre navire. Malgré des heures de plaidoyers pour une évacuation sanitaire, aucun État côtier n'a répondu à notre demande.* Plus virulente, la porte-parole de Sea-Watch, rend responsable l'Union européenne. *"Les autorités sont rapides et efficaces lorsqu'elles bloquent les efforts de sauvetage civil, mais inactives lorsqu'il s'agit de vies ou de morts en Méditerranée"*. Lors du sauvetage, l'équipage a découvert plusieurs personnes affaiblies sous le pont dont quatre étaient inconscientes. Comme l'adolescent décédé, ils avaient respiré pendant 10 heures les odeurs de carburant. Une **cinquantaine de personnes ont été secourues** sur l'embarcation, partie de Libye, ce jour-là. Sea-Watch international doit désormais rejoindre *"à toute vitesse"* le port assigné de **Ravenne**, *"à 1500 kilomètres, sur 4 jours de voyage"*, indiqué l'ONG. Les **quatre personnes en état critique ont été évacuées par les autorités italiennes**, mais le corps de l'adolescent de 17 ans est resté à bord du Sea-Watch 5. Il sera débarqué à Ravenne.

En 2024, déjà 204 personnes sont mortes sur cette même route.

SOS HUMANITY

Samedi 2 mars 2024, les garde-côtes libyens ont ouvert le feu alors qu'une équipe de SOS Humanity procédait au sauvetage de migrants en détresse. L'un d'entre eux, qui s'était jeté à l'eau, est mort noyé. Quelques heures plus tôt, l'avion de surveillance Seabird 2 avait donné l'alerte à l'ONG

allemande. Les humanitaires se sont donc rendu au lieu indiqué, à 70 km des côtes libyennes, où dérivait trois embarcations de migrants. *"Les trois petits bateaux blancs en fibre de verre étaient dans un état similaire : tous surpeuplés, innavigables et exposés aux éléments, détaille le rapport de l'opération. Aucun d'entre eux ne transportait de matériel de sauvetage ou de navigation"*. C'est lors du lancement de la première opération de sauvetage, sur le premier canot, que les garde-côtes libyens postés tout près ont tiré *"à balles réelles"*. Sur une photo publiée par SOS Humanity, on peut voir deux garde-côtes portant des armes lourdes. Les coups de feu ont effrayé les migrants. Nombre d'entre eux, paniqués, et ne voulant pas être interceptés par les Libyens, ont sauté dans l'eau. C'est à ce moment-là que l'un d'eux s'est noyé. L'équipage du Humanity 1 est tout de même parvenu à **secourir 77 personnes**. Mais *"de nombreuses autres ont été forcées de monter à bord du bateau des garde-côtes libyens, séparant au moins six membres d'une même famille"*, indique l'ONG. Le navire humanitaire fait actuellement route vers le port calabrais de **Crotone** pour y débarquer les naufragés, après protestations de l'équipage. Les autorités italiennes lui avait en effet assigné dans un premier temps le port de Bari, dans les Pouilles, plus lointain. Les exilés interceptés par les garde-côtes, eux, ont été ramenés en Libye.

SOS Humanity a fustigé l'Union européenne (UE) et l'Italie, responsables selon elle de la mort de l'exilé tombé à l'eau. *"Ce bateau [le patrouilleur libyen] a été livré en Libye par l'Italie l'été dernier. Combien de temps l'Europe financera-t-elle les violations des droits de l'Homme à ses frontières extérieures ? Nous sommes indignés par ces pertes de vies humaines insensées et appelons l'Italie et l'UE à cesser immédiatement leur soutien aux soi-disant garde-côtes libyens !"*

Depuis 2017, le partenariat entre Rome et Tripoli donne aussi aux autorités libyennes la charge de la coordination des sauvetages au large de leurs côtes, tâche qui incombait auparavant au centre de coordination de sauvetage maritime de Rome ou de La Valette, à Malte. En mars 2023, le Conseil européen a par ailleurs renouvelé pour deux ans son soutien financier et matériel aux autorités libyennes. Lancé en 2020 et courant donc jusqu'au 31 mars 2025, le texte prévoit la formation des garde-côtes libyens et la livraison de navires afin d'empêcher les migrants de rejoindre le Vieux continent. Il doit aussi *"contribuer à la perturbation du modèle économique des réseaux de passage clandestin et de traites des êtres humains par la collecte d'informations et les patrouilles aériennes"*. Montant total de l'opération pour l'UE : Plus de 16 millions d'euros.

Lorsqu'ils sont arrêtés en mer, les migrants sont envoyés en centre de détention, où ils sont exposés à la violence, la torture, l'extorsion ou encore le travail forcé. L'an dernier, une mission d'enquête de l'ONU sur la situation des droits humains en Libye confirmait que des crimes contre l'humanité avaient été perpétrés contre des exilés dans les prisons. *"Nous ne disons pas que l'UE et ses États membres ont commis ces crimes, a déclaré une personne de la mission des Nations unies. Mais le soutien apporté a aidé et encouragé la commission de ces crimes"*.

En 2023, environ **17 200 migrants ont été interceptés et renvoyés en Libye**.

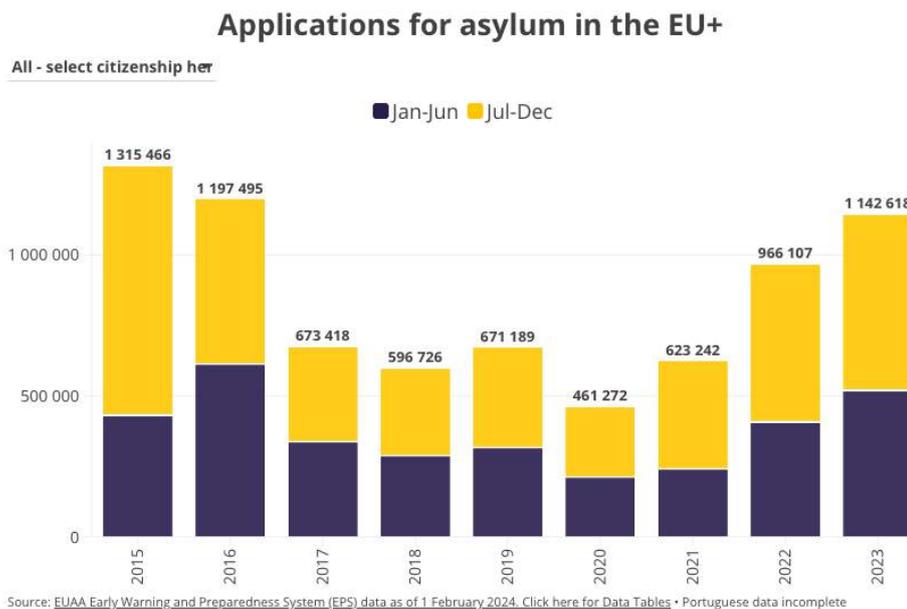
UNION EUROPÉENNE

1,14 MILLION DE DOSSIERS D'ASILE DEPOSES DANS L'UE

Sur l'année 2023, 1,14 million demandes d'asile ont été déposées dans l'ensemble des États membres de l'Union européenne (UE). Une année record, puisque ce niveau n'avait jamais été atteint depuis le pic migratoire de 2015-2016. La majorité des demandes viennent de ressortissants syriens et afghans, fuyant des régimes autoritaires. Les demandes d'asile dans l'Union européenne ont bondi de 18% pour atteindre 1,14 million en 2023, le niveau le plus élevé depuis le pic migratoire de 2015-2016, selon les données de l'Agence de l'Union européenne pour l'asile (EUAA) publiées mercredi 28 février 2024. Avec 334 000 dossiers d'asile, l'Allemagne est le pays qui a reçu en 2023,

le plus grand nombre de candidatures. la France : 167 000, l'Espagne : 162 000, et l'Italie : 136 000. Collectivement, ces quatre pays ont reçu plus des deux tiers de toutes les candidatures l'année dernière. Chypre est le pays qui subit la plus forte pression migratoire par rapport à la taille de sa population (1 200 000 habitants).

Tableau du nombre de demandes d'asile enregistrées dans l'UE depuis 2015



La France, via l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) chargé d'examiner les demandes d'asile, avait signalé ce niveau très haut. Le taux de protection accordé par l'Hexagone, c'est-à-dire la part de demandes acceptées, a été en hausse de 33 % (+4 points par rapport à 2022).

La majorité des demandes de protection internationale émanent de **populations fuyant la guerre**. Plus de 180 000 Syriens ont ainsi demandé l'asile, soit une augmentation de 38 % par rapport à 2022 - ce chiffre représente la moitié du nombre de demandes déposées en 2015. Les Afghans sont à la deuxième place bien qu'ils soient moins nombreux à demander une protection qu'en 2022 : 114 000 dossiers d'asile ont été enregistré en Europe en 2023, en baisse de 11 % par rapport à l'année précédente. Les ressortissants turcs suivent avec 101 000 dossiers (+ 82 % par rapport à 2022) suivis par les Vénézuéliens (68 000) et les Colombiens (63 000) - ces deux dernières nationalités bénéficient d'un accès sans visa à l'espace Schengen.

Contrairement à 2015, la plupart des Syriens ont obtenu en 2023 dans l'UE la protection subsidiaire et non le statut de réfugié. Malgré des données encore difficilement récupérables, il apparaît que de plus en plus de **Palestiniens déposent des demandes d'asile dans l'UE**. En 2023, le nombre de candidatures a atteint près de 11 600, soit deux tiers de plus qu'en 2022.

Si l'UE a enregistré une hausse des demandes, elle a aussi délivré davantage de titre de séjour de réfugiés. En 2023, Bruxelles a ainsi enregistré une hausse de taux de reconnaissance de 43 %, soit le niveau le plus élevé, lui aussi, enregistré en 7 ans.

Dans le détail, quelques nuances : les Syriens obtiennent une protection dans plus de 80% des cas, mais seuls 26% détiennent le statut de réfugié, les autres bénéficient de la protection subsidiaire (une autre forme de protection plus courte). Pour les Afghans en revanche où le taux de reconnaissance avoisine les 61%, la moitié des décisions accordent le statut de réfugié.

<https://euaa.europa.eu/news-events/eu-received-over-1-million-asylum-applications-2023>

MAURITANIE ET L'UNION EUROPEENNE : LUTTE CONTRE L'IMMIGRATION IRRÉGULIÈRE

D'après la feuille de route annexée à la déclaration conjointe de la Mauritanie et de l'Union européenne, rendue publique jeudi 7 mars 2024, cinq thématiques autour de la migration feront l'objet d'une concertation : un chapitre pour faciliter la cohésion sociale des jeunes à travers des opportunités socio-économiques, un autre pour accompagner Nouakchott à répondre à l'afflux de réfugiés et soutenir les communautés qui les accueillent, ou encore un pour soutenir la mobilité des étudiants en améliorant par exemple les procédures de délivrance de visas. Mais il y a aussi des chapitres très attendus, comme ceux concernant la lutte contre l'immigration irrégulière et le trafic de migrants, ou celui concernant la gestion, la surveillance et le contrôle des frontières. Le chef de la coopération de la délégation de l'Union européenne en Mauritanie, détaille le partenariat non contraignant : "*Combattre et poursuivre les réseaux de passeurs des migrants et les réseaux de traite des êtres humains, renforcer les moyens et les capacités des autorités responsables de la gestion des frontières, renforcer les opérations en matière de recherche et de sauvetage, ou encore faciliter le retour de ceux qui n'ont pas le droit de rester tout en respectant les droits humains.*" Concernant les expulsions vers la Mauritanie, le document ne mentionne que le retour potentiel "*des Mauritaniens en séjours irrégulier en Europe*". Une précision importante selon le ministre de l'Économie : "*J'affirme ici que la Mauritanie ne sera jamais la patrie (alternative) des migrants illégaux étrangers. Nous ne les recevons pas, ne les abriterons pas et ne leur accorderons pas la citoyenneté.*" Dans le cadre du renforcement de ce partenariat, plus de 210 millions d'euros devraient être alloués à Nouakchott d'ici la fin de l'année 2024. Ce pays est depuis le début de l'année devenu une terre de départ pour les exilés désireux de rejoindre les Canaries. La majorité des canots arrivés en janvier dans l'archipel espagnol avait pris la mer depuis les rives mauritaniennes, malgré de nombreux accords entre Nouakchott et Madrid pour lutter contre l'immigration irrégulière.

TRAVAILLEURS HORS UNION EUROPEENNE

C'était une promesse du Premier ministre Gabriel Attal pour répondre à la grogne des agriculteurs : l'agriculture rejoint la liste des secteurs professionnels « en tension » qui disposent de facilités pour recruter des travailleurs en situation irrégulière. « *Il y a trop d'agriculteurs, trop d'arboriculteurs, trop de producteurs qui nous expliquent ne pas pouvoir récolter parce qu'ils ne trouvent pas de saisonniers, c'est un sujet de souveraineté et de compétitivité pour nos producteurs* », soulignait le Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire le 21 février 2024, promettant cette mesure pour le Salon de l'Agriculture. L'arrêté qui met à jour la **liste des métiers en tension a été publié le 2 mars 2024** au Journal officiel. Cette disposition concernera les agriculteurs salariés – éleveurs, maraîchers, horticulteurs, viticulteurs et arboriculteurs – au même titre que les employés de l'hôtellerie-restauration ou du bâtiment. La difficulté pour trouver de la main-d'œuvre dans les exploitations est un problème soulevé par les agriculteurs européens depuis plusieurs semaines. La FNSEA, syndicat agricole majoritaire, demande depuis longtemps la reconnaissance de l'agriculture en tant que secteur en tension, afin de pourvoir les quelque **70 000 postes vacants chaque année** en France, en particulier pour la récolte des fruits et légumes. La raison de ce manque est dû à des métiers pénibles et mal rémunérés auxquels les Français et les Européens tournent le dos. Le syndicat signale « *un contexte de concurrence européenne en matière de coût du travail* » qui rend plus difficile le recrutement de personnel en France. Cette mesure « *permettra d'accélérer la procédure de recrutement* », selon Gabriel Attal le 21 février 2024 dernier. Désormais, **une personne en situation irrégulière** devra justifier d'une **présence de trois ans** (au lieu de 10 auparavant) sur le territoire français et de **12 fiches de paie** (au lieu de 24). Une fois obtenu, le **permis de travail est délivré pour un an renouvelable**.

Dans le reste **des pays membres, les approches diffèrent**, la politique migratoire demeurant une compétence nationale. Mais globalement, la tendance est à la régularisation des

travailleurs étrangers afin de répondre à la demande croissante de main-d'œuvre. L'**Allemagne** a promis d'attirer chaque **année 400 000 travailleurs qualifiés**, et vient d'approuver un plan permettant aux immigrés sans titre de séjour de s'intégrer plus facilement dans le monde professionnel. « *Pendant le Covid, l'Allemagne a affrété des avions entiers pour récolter du houblon. Il y a une demande très forte et une volonté de combler les manques dans les travaux « dirty, dangerous and demeaning » [« Sale, dangereux et humiliant »] que les Européens ne veulent plus faire* », analyse pour Euractiv la directrice de recherche au CNRS et au centre d'études Européennes à Sciences Po Paris. L'**Italie**, confrontée au vieillissement rapide de sa population, recourt massivement à la population immigrée, avec des titres de séjour spécifiques pour les secteurs en tension. Selon la chercheuse, la législation italienne favorise la régularisation des travailleurs déjà présents sur le territoire national. De son côté, « *l'Espagne a tendance à organiser la venue de main-d'œuvre avec les pays d'origine dans le cadre d'accords bilatéraux, notamment avec les pays du Maghreb* ». Selon un rapport du Parlement européen, ([https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2021/689347/EPRS_BRI\(2021\)689347_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2021/689347/EPRS_BRI(2021)689347_EN.pdf)) **le nord de l'Europe** recrute encore principalement une main-d'œuvre européenne, provenant des pays de l'Est ou du centre de l'UE. Sur les 300 000 travailleurs agricoles saisonniers allemands, une grande partie provient de Pologne et de Roumanie. Dans le **sud de l'Europe**, y compris en France, la tendance est au recrutement de main-d'œuvre hors UE. Selon les chiffres de la direction générale des étrangers en France (DGEF), la France a délivré **22 000 autorisations de travail saisonnier** à des étrangers hors UE en 2022, contre 1000 en 2012. Aujourd'hui, 75 % des saisonniers français sont de nationalité marocaine.

Un récent rapport de la Commission européenne (https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip_23_3704) encourage « *une migration de main-d'œuvre ciblée en provenance de pays tiers en vue de réduire les pénuries de main-d'œuvre dans certains domaines de compétences* ». La commission de l'agriculture et au développement rural du Parlement européen avait également rendu une étude dès 2019 appelant à « *renforcer l'intégration des travailleurs saisonniers et migrants dans les communautés locales* ». Si la part des travailleurs étrangers dans le secteur agricole de l'UE reste faible (moins de 5 %), les travailleurs saisonniers – et en particulier les travailleurs migrants – « *jouent un rôle essentiel en répondant aux pics périodiques de demande de main-d'œuvre* », poursuivent les eurodéputés. Alors **qu'un million de saisonniers se rendent dans les exploitations européennes** chaque année, les élus de la commission appellent à mieux intégrer ces travailleurs immigrés. « *Une solution potentielle au dépeuplement des campagnes* » européennes, ajoutent-ils.

La récente décision française divise le paysage politique. Si la gauche semble y adhérer avec prudence, cette décision est rejetée en bloc par le Rassemblement national (RN) qui dénonce un « *appel d'air* » migratoire. De son côté, la droite Les Républicains (LR) se montre plus partagée. Alors que la plupart des cadres du parti s'opposent [s'opposent](#) au recours à l'immigration de travail, la numéro deux de la liste pour les élections européennes, expliquait récemment que cela allait « *dans le bon sens* » pour les agriculteurs. Pour la FNSEA la régularisation des travailleurs immigrés permettra enfin de mieux encadrer les contrats saisonniers, et « *d'éviter les situations qui placent les travailleurs dans des conditions moralement inacceptables pour notre profession* ». L'exploitation de la main-d'œuvre immigrée en agriculture – jusqu'au travail forcé – est [dénoncée](#) dans toute l'Europe depuis de nombreuses années.

<https://www.euractiv.fr/section/agriculture-alimentation/news/les-pays-europeens-accentuent-le-recours-aux-travailleurs-hors-ue-dans-le-secteur-agricole/>

ALLEMAGNE

L'Allemagne étend les accords visant à réintégrer les demandeurs d'asile déboutés dans leur pays d'origine dans le cadre d'un changement plus large en Europe pour réduire la migration.

Depuis décembre 2023, l'Allemagne a conclu des accords avec la Géorgie, le Maroc, et s'est associée à des arrangements similaires avec la Moldavie, le Kenya, la Colombie, l'Ouzbékistan et le Kirghizistan. Des pourparlers avec l'Iraq auraient également été à un stade avancé.

<https://euobserver.com/migration/158125>

BULGARIE

Selon le réseau Balkan Investigation Reporting Network (BIRN), l'agence européenne de surveillance des frontières Frontex a bien eu connaissance des abus commis par les garde-frontières bulgares à la frontière turque, via une série de documents internes. Ces documents, obtenus grâce aux lois de transparence européennes, ont en effet été transmis en août 2022 au Bureau des droits fondamentaux (FRO), un organisme interne à Frontex chargé de la surveillance des droits de l'homme. Ils décrivent, sous la plume d'un officier anonyme de l'agence en poste à la frontière entre la Bulgarie et la Turquie, les agissements violents de ses collègues garde-frontières. L'auteur raconte par exemple le cas de demandeurs d'asile *"obligés de retourner en Turquie à la nage, même s'ils n'ont pas les compétences ou la force pour le faire"*, déshabillés de force, ou sévèrement mordus par les chiens des gardes bulgares. Le racisme est également légion chez les agents, qui surnomment les exilés *"Talibans"*. De plus, les procédures légales qui s'appliquent d'ordinaire à la frontière ne sont pas respectées : les documents affirment qu'aucun *"enregistrement"* n'est effectué auprès des migrants refoulés, et leurs empreintes digitales, non répertoriées. Si Frontex a bien conscience de cette situation, l'auteur affirme aussi que ses agents sont intentionnellement tenus à l'écart des *"points chauds"* bulgares où de tels refoulements se produisent habituellement. *"Ils [les agents frontaliers bulgares] ont pour instruction d'empêcher Frontex de voir quoi que ce soit, sinon ils devraient établir un rapport officiel"*. Le chef du FRO, l'a pourtant admis lui-même : les refoulements, *"impliquant souvent des niveaux élevés de violence et autres traitements inhumains ou dégradants, sont une pratique régulière de la police des frontières bulgare"*, peut-on lire dans les documents.

Des *"rapports d'incidents graves"*, tels que ceux décrits dans l'enquête, ont été enregistrés par le FRO jusqu'à la mi-2023, après la démission de l'ancien directeur de Frontex et l'arrivée du nouveau directeur de Frontex, en décembre 2022. Dans une réponse écrite, également consultée par BIRN, la Direction générale de la police des frontières bulgare a déclaré qu'elle n'avait eu vent d'aucune information concernant un *"comportement contraire à l'éthique"* de la part de ses agents. La Bulgarie est depuis quelques années un pays de transit pour les migrants qui s'engagent sur la route migratoire des Balkans. D'où une surveillance plus accrue de sa frontière sud-est, avec la Turquie. Début 2022, Frontex y a renforcé sa présence via l'opération Terra.

Depuis, le gouvernement se plaint à communiquer les chiffres de lutte contre l'immigration illégale. Ainsi, selon les autorités, entre janvier et octobre 2023, 165 000 *"tentatives d'entrée illégale"* ont été déjouées dans le pays, contre 160 000 pour toute l'année précédente. Pour la directrice du programme pour les réfugiés et les migrants au Comité Helsinki bulgare, interrogée par BIRN, *"ces personnes ont en fait été interceptées à l'intérieur du pays"*. *"Nous ne parlons donc pas d'entrée empêchée, mais de refoulements"*. Des pratiques, pour rappel, illégales au regard du droit international. D'autant plus que ces pushbacks s'appliquent aussi dans la capitale, à des centaines de kilomètres de la frontière avec la Turquie. BIRN relate le témoignage d'un jeune syrien de 15 ans, entré de manière irrégulière en Bulgarie, et arrêté dans le centre d'accueil où il venait d'arriver pour y déposer sa demande d'asile, à Sofia. *"Au lieu d'être enregistré et informé de ses droits, il a été emmené dans un bâtiment qui ressemblait à une 'prison'"*. Le jeune garçon a ensuite été conduit avec une dizaine d'autres personnes à la frontière turque. *"Ils nous ont fait marcher jusqu'à une clôture équipée de caméras. Derrière la barrière, il y avait comme un canal"*, raconte-t-il. Le Syrien et son groupe sont contraint de passer de l'autre côté. *"Ils ont frappé les gens. Ils ont tout pris et m'ont battu dans le dos, sur la tête. Après cela, ils m'ont jeté dans le canal"*.

Pour BIRN, ces documents prouvent une fois de plus la *"négligence"* des autorités bulgares mais aussi des responsables de l'Union européenne, à l'égard « des *preuves de violations*

graves et persistantes des droits de l'homme » aux frontières de la Bulgarie. "Il est étonnant qu'une agence européenne soit toujours incapable de faire respecter le droit de l'UE après tant d'enquêtes institutionnelles, de rapports, de recommandations et d'avertissements", abonde une eurodéputée néerlandaise et membre d'un groupe parlementaire européen chargé d'examiner le travail de Frontex, interrogée par le réseau. Ces révélations à la frontière bulgo-turque viennent écorner encore un peu plus l'image de l'agence européenne, déjà engluée dans les affaires d'atteintes aux droits de l'homme.

En 2022, une enquête publiée par Le Monde et Lighthouse Reports a démontré qu'entre mars 2020 et septembre 2021, Frontex a répertorié des renvois illégaux de migrants en mer Egée. Toutes les investigations menées ont démontré "*que les responsables de Frontex [étaient] conscients des pratiques illégales des gardes-frontières grecs et [étaient] en partie impliqués dans les refoulements eux-mêmes*", écrivait le journal allemand Der Spiegel dans un article mis en ligne en octobre 2020.

Frontex triple le nombre d'agents à la frontière orientale bulgare.

L'agence des garde-frontières européenne a annoncé jeudi 29 février 2024 qu'elle allait tripler le nombre d'agents aux frontières bulgares, jusqu'à 600 agents. Alors que le pays s'apprête à rejoindre l'espace Schengen le 31 mars 2024, l'Union européenne cherche à endiguer les passages de migrants depuis la Turquie vers ses frontières. "*La Bulgarie est un partenaire très important. Sans la Bulgarie, nous ne pouvons pas protéger nos frontières extérieures*", a déclaré le nouveau directeur de Frontex. La Bulgarie est depuis quelques années un pays de transit pour les migrants qui s'engagent sur la route migratoire des Balkans. Selon les autorités bulgares, entre janvier et octobre 2023, 165 000 "*tentatives d'entrée illégale*" ont été déjouées dans le pays, contre 160 000 pour toute l'année précédente. Frontex va également déployer **des experts en droits humains** dans les nouvelles équipes aux frontières bulgares. Ceci en lien avec les révélations compromettantes pour les forces de l'ordre bulgares, récemment accusées de traitements dégradants sur les migrants à la frontière entre la Bulgarie et la Turquie.

CROATIE

Contrôles frontaliers entre la Croatie et la Slovénie

La Croatie voudrait revenir au plus vite au régime frontalier de Schengen, mais tout porte à croire qu'il ne sera pas facile de retrouver la liberté de circulation aux postes frontières. Le ministre slovène de l'Intérieur a déclaré à Bruxelles que la levée des contrôles temporaires à la frontière avec la Croatie était pour le moment « *hors de question* », car le nombre d'entrées de migrants irréguliers a considérablement augmenté au cours des deux derniers mois. Rien qu'en janvier, la police slovène a enregistré 3 430 passages irréguliers de la frontière, contre 2 573 au même mois de l'année dernière. L'objectif de Zagreb reste cependant de rouvrir les frontières d'ici le début de l'été pour favoriser les flux touristiques. La pression de la Croatie en faveur du retour à l'espace Schengen s'est également exprimée lors de la récente visite du vice-Premier ministre italien à Zagreb.

Traquer les passeurs

Le ministre croate de l'Intérieur a présenté vendredi 8 mars 2024 le groupe opérationnel ZeBRA qui sera chargé de traquer les passeurs et les trafiquants de migrants. Ce groupe comptera des policiers croates mais aussi bosniens, slovènes et allemands et sera principalement basé dans le district de la police de Karlovac, mais pourra également opérer dans d'autres secteurs. Il a souligné que ZeBRA sera en mesure d'échanger rapidement des informations et des données opérationnelles et de lancer des actions spécifiques pour couper les chaînes de contrebande. Le directeur général-adjoint de la police et chef de la direction de la police criminelle, a déclaré que la police croate avait signalé 1612 passeurs et enregistré 1499 infractions pénales connexes au cours de l'année 2023. Depuis le début de l'année 2024, la police a enregistré 433 délits criminels de trafic d'êtres humains et 437 délits liés au trafic d'êtres humains, ce qui représente une augmentation de 320% par rapport à la même période de l'année précédente. « *Parmi les passeurs, on trouve majoritairement des*

ressortissants de Bosnie-Herzégovine, suivis par des ressortissants de Roumanie, d'Ukraine et de Serbie ».

Arrêt de passeurs

La police de Karlovac a arrêté plusieurs réseaux passeurs de migrant entre le 7 et le 9 mars 2024, dans six opérations différentes. Âgés de 20 à 55 ans, il s'agit de citoyens de plusieurs pays (Roumanie, Ukraine, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Croatie, ainsi qu'un ressortissant palestinien titulaire d'un permis de séjour en Autriche) qui avaient fait passer clandestinement des migrants en Croatie. Dans la région de Sisak, la police a aussi empêché le trafic de migrants illégaux et arrêté deux ressortissants serbes impliqués dans le transport de migrants qui avaient franchi illégalement les frontières croates.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos>

DANEMARK

Les migrants se retrouvent désavantagés dans le système de soins public.

Des cliniques spécialisées au Danemark se lancent dans la lutte contre la discrimination dont sont victimes les migrants en matière de soins de santé. Elles dénoncent les négligences du système de santé publique. La discrimination médicale se traduit notamment par des diagnostics hasardeux et l'absence de prise en charge. *"Un médecin peut estimer que vous êtes en bonne santé, simplement parce que vous ne lui ressemblez pas et que vous exprimez vos symptômes différemment de ce à quoi il est habitué"*, témoigne le médecin en chef à la Migrant Health Clinic, l'un des trois centres de soins de santé dédiés aux migrants au Danemark. Sa clinique a ouvert il y a une dizaine d'années à Odense et traite quelque 250 patients par an. Elle propose des consultations approfondies, qui peuvent durer une heure, et s'adresse aux patients dont le nom a une consonance étrangère et qui présentent un problème médical que personne n'a réussi à résoudre.

Un patient de Morten Sodemann, a fait le tour des spécialistes à la suite d'un accident de travail. Âgé d'une cinquantaine d'années et originaire du Liban, il n'a jamais été scolarisé. *"Pendant trois ans, aucun médecin n'a réussi à m'aider. Ici, on m'écoute et nous commençons à trouver une solution"*, raconte le Libanais. Selon l'Institut danois des droits de l'homme, 84 % des minorités ethniques sont victimes de discrimination ou de préjugés à cause de leur apparence. Morten Sodemann a ouvert sa clinique après la mort tragique d'une femme ayant fui la Tanzanie pour rejoindre son mari au Danemark. Alors qu'elle se plaignait d'épuisement, des médecins ont conclu qu'elle souffrait d'un *"choc culturel"*. Elle décèdera à l'hôpital quelques semaines après ce diagnostic. Après sa mort, des examens médicaux ont révélé qu'elle était séropositive et atteinte de tuberculose. Le Danemark dispose pourtant d'un des meilleurs systèmes de santé au monde, qui prône l'égalité dans l'accès aux soins. Ces derniers sont gratuits et principalement financés par les impôts. Toutefois, les migrants se retrouvent désavantagés.

Une personne de l'ONG Refugees Welcome, estime que le système de santé danois peine à prendre en compte les différences culturelles, ce qui conduit à des inégalités. Le système *"met l'accent sur la responsabilité individuelle"*, en affirmant que *"chacun est responsable de sa santé et doit participer au processus"*. Selon elle, *"ceux qui ne sont pas nés du Danemark hésitent à demander de l'aide, parce que le système de santé danois est performant comparé à celui qu'ils ont quitté"*. Une étude publiée en 2022 dans le Journal of Migration and Health, souligne l'importance de la relation entre le patient et son médecin dans la prestation de soins de santé pour les migrants. Une approche collaborative doit mettre l'accent sur une communication respectueuse, l'ouverture et l'écoute active en vue de remédier aux inégalités, qui résultent souvent des barrières linguistiques ou encore de la méconnaissance d'un système de santé nouveau pour les exilés. L'étude insiste sur l'importance d'un partenariat patient-médecin fondé sur la confiance dans un environnement sûr. Cette approche implique le partage des décisions en matière de soins, comme l'évaluation de l'état de santé et la planification du déroulé du traitement. Les professionnels de la santé cités dans l'étude assurent qu'il

est essentiel de consacrer du temps aux patients pour comprendre non seulement leur état de santé, mais aussi leur histoire personnelle.

<https://healthydiversity.eu/good-practice-denmark/>

<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S2666623522000241?via%3Dihub>

ESPAGNE

Depuis quelques semaines, les départs de migrants depuis le Maroc se multiplient. En moins de 12 heures, dimanche 3 mars 2024, plus de 20 bateaux en provenance du royaume ont débarqué à Cabo de Gata, près d'Almeria.

En 2023, 55 618 personnes ont débarqué en Espagne, contre un peu plus de 28 000 en 2022. 39 910, ont emprunté la route des Canaries, et plus de 15 000 sont arrivées au Baléares.

Canaries

Quatre migrants morts dans une pirogue au large de l'île canarienne d'El Hierro

Dans la nuit de mardi 5 à mercredi 6 mars 2024, quatre corps ont été retrouvés dans une pirogue par les sauveteurs espagnols au large de l'île canarienne d'El Hierro. À bord du canot se trouvaient une soixantaine de migrants, dont huit enfants et un bébé. Parmi eux, 14 personnes ont été transférées à l'hôpital pour des cas d'hypothermie, de déshydratation, d'hypotension et d'infection aux pieds et aux mains. Les exilés, originaires du Sénégal, du Mali et de la Guinée Conakry, avait pris la mer depuis la capitale mauritanienne neuf jours plus tôt. La route migratoire qui relie les côtes ouest-africaines aux Canaries demeure l'une des plus dangereuses au monde. Les vents violents et les forts courants rendent la traversée très risquée, et peut faire dériver les pirogues surchargées et en mauvais état. De nombreux témoignages rapportent les périls du voyage, soumis aux aléas météorologiques, aux avaries de moteur, à la soif et à la faim.

Alboran

Le week-end dernier, samedi 24 et dimanche 25 février 2024, près de 200 personnes ont débarqué sur cet îlot espagnol inhabité au large d'Almeria, où est installée une unité de la Marine. Rapidement après les arrivées d'exilés en petits bateaux à moteur, plusieurs transferts ont été opérés en hélicoptères. Dimanche après-midi, les secours ont emmené une femme et quatre mineurs vers l'hôpital universitaire de Torrecárdenas, à Almeria. Quelques heures plus tôt, dans la matinée, un homme qui présentait de forts symptômes d'hypothermie a également été évacué. À son arrivée sur la péninsule ibérique, l'homme était "*conscient et stabilisé*". Il a ensuite été transféré en ambulance à l'hôpital. Il est mort vendredi 1er mars, à l'hôpital universitaire Torrecárdenas d'Almeria. Aucune information n'a été fournie quant à son identité.



Figure 2 L'île espagnole d'alboran se trouve en face d'Almeria et de Nador. Crédit : Google Maps

L'opération d'évacuation sur l'île s'est déroulée dans un contexte très tendu : selon le Cipimd, une ONG espagnole qui vient en aide aux migrants, "*les militaires ont dû tirer plusieurs coups de feu en l'air*" après qu'un exilé ait sorti une arme à feu. Ce dernier a ensuite été arrêté.

Lundi, un autre transfert, programmé lui par voie maritime, a été annulé en raison des intempéries. La

zone est actuellement en alerte orange et jaune, à cause des vents forts soufflant à 75 km/heure. Et d'après les sauveteurs espagnols, les vagues en Méditerranée pourraient atteindre 7,5 mètres mercredi 28 février 2024. Environ 150 personnes patientent donc encore sur l'îlot, dehors, et seront évacuées vers le port d'Almeria "*dès que l'état de la mer le permettra*". Des agents de la Marine sont chargés de la surveillance des exilés, dont la nationalité n'est pas précisée.

L'île d'Alboran se trouve à **88km au sud d'Almeria, et à 56km de Nador, au Maroc**. Sur ce territoire de 7 ha m² en pleine mer Méditerranée subsistent, en plus de 21 militaires, un phare, un hélicoptère, un petit cimetière et un port. Il arrive que des embarcations de migrants qui cherchent à gagner l'Espagne y accostent. Le 14 février 2024, 89 exilés arrivés sur l'îlot trois jours avant ont été évacués vers le port d'Almeria. Mais cette route reste confidentielle au regard des autres voies qui mènent à l'Espagne, via les Canaries, les Baléares, ou l'Andalousie.

150 migrants au total ont depuis été évacués dans les Centres de soins temporaires pour étrangers (CATE) d'Almeria et de Motril, dans le sud de l'Espagne. Ces transferts ont été opérés de manière "échelonnée", en zodiacs, à cause de la tempête. Selon des sources gouvernementales, 50 personnes sont encore coincées sur l'îlot, où ne réside qu'une unité de la Marine. Aucune structure d'accueil n'existe donc pour héberger les exilés. La route qui mène du Maroc à l'îlot d'Alboran reste confidentielle au regard des autres voies migratoires qui mènent à l'Espagne. Pour faire face aux arrivées, des discussions sont en cours au ministère de la Défense pour l'installation d'hébergements préfabriqués destinés aux naufragés.

Ceuta

76 migrants arrivés à la nage samedi 3 mars

Samedi 9 mars 2024 au matin, **un corps sans vie** a été découvert vers 9h30, au milieu des rochers, au large de l'enclave espagnole de Ceuta. D'après les autorités, il s'agit d'un jeune homme marocain. Un autre a disparu samedi soir, mais les recherches pour le retrouver sont restées vaines jusqu'ici. Ces deux jeunes hommes font partie **des 76 personnes débarquées à Ceuta** ce week-end, après une traversée à la nage. Depuis samedi matin, il y a un "*flot continu*" de petits groupes composés d'une dizaine de migrants marocains - certains en combinaison de plongée - partis de Belyounech, au Maroc (voir ci-dessous Maroc-Espagne). Quatre exilés guinéens figurent aussi parmi les arrivants. Ces trois derniers jours, la ville de Ceuta était pourtant en alerte jaune pour vagues et fortes pluies. Mais d'après la police, ces conditions climatiques sont propices aux traversées : les exilés pensent que les vagues et les courants vont les aider à atteindre la côte de l'enclave espagnole plus rapidement. Les fortes pluies, elles, rendent la visibilité difficile aux garde-côtes, et diminuent donc les interceptions. Mais nager par ce temps dans une mer démontée est très risquée. À leur arrivée sur la plage de Benu, beaucoup de jeunes présentent "*des symptômes d'épuisement et de fatigue*", ainsi que "*des coupures et des contusions*" causées par les rochers sur la plage. Ce week-end, ils ont été pris en charge par la Croix-Rouge espagnole, dépêchée sur place.

Depuis le début de l'année, environ 200 exilés sont arrivés à Ceuta par la mer. En 2023, seuls 12 ont été comptabilisés par le ministère de l'Intérieur sur cette voie. Le passage par la frontière terrestre, "*devenu très difficile*" et "*de plus en plus surveillé*", est moins emprunté en ce début d'année, constate un chercheur spécialisé dans l'immigration. "*Traverser à la nage est risqué, mais cela fait partie de la culture de cette catégorie de migrants, qui tentent le tout pour le tout pour réaliser leur rêve*".

Plus de 60 migrants arrivés à la nage 25-27 février

Plus de 60 personnes ont débarqué à la nage dans l'enclave espagnole de Ceuta entre dimanche 25 et mardi 27 février 2024 au soir. La plupart sont de jeunes marocains, mais des Algériens et des Syriens figurent aussi parmi les exilés, âgés de 15 à 40 ans. "*Beaucoup [de migrants] se sont blessés*" à cause des rochers qui longent le littoral, et sont arrivés transis de froid sur la côte. Certains

présentent aussi "*des traces de morsures*", causées par les chiens des garde-frontières marocains. Pour leur fournir des soins, une unité de la Croix-Rouge a été déployée sur la plage espagnole de Benzu. Des vidéos du média montrent les exilés affronter le courant et les vagues qui les poussent malgré eux sur les rochers. L'un d'eux s'y réfugie et s'effondre sur le dos, visiblement épuisé. Des agents de la Garde civile postés sur une digue tendent des cordes à quelques-uns, ballottés par les vagues. La plupart des personnes arrivées sur le sol espagnol ont demandé l'asile. Les 23 mineurs non accompagnés ont été pris en charge à leur arrivée par le Service de protection de l'Enfance du gouvernement de Ceuta et transférés au centre d'accueil de La Esperanza, tandis que les adultes ont été conduits à la Préfecture de la Police Nationale pour y être identifiés.

Ces récentes arrivées contrastent avec la situation observée l'année dernière. En 2023, le centre de séjour temporaire pour immigrés (CETI) de Ceuta a accueilli au total 1 093 personnes, soit le chiffre le plus bas depuis 2010, hors pandémie. Cette année-là, 977 migrants avaient été comptabilisés. Le centre dispose d'une capacité maximale de 512 places. Il accueille actuellement 250 migrants subsahariens, algériens et marocains. La semaine dernière, le conseiller à la Présidence du Gouvernement de l'enclave a tout de même demandé "*d'accélérer les mécanismes de répartition des mineurs qui entrent dans la ville*". Celle-ci "*disposant de ressources limitées qui débordent rapidement et la rendent incapable de faire face à des situations d'afflux massifs*". Le gouvernement prévoit d'investir 5,6 millions d'euros dans le CETI - dont les derniers travaux datent de 2004 - pour refaire à neuf les huit blocs d'hébergement et construire une annexe pour les "*situations d'urgence*". Ce bâtiment remplacera les casernes militaires utilisées en cas d'afflux de personnes, comme ce fut le cas en 2017 et 2018.



Figure 3 L'enclave espagnole de Ceuta est frontalière du Maroc.
Crédit : Google Maps

L'enclave de Ceuta est une des deux seules frontières de l'Union européenne avec l'Afrique, avec Melilla. Régulièrement, de nombreux exilés à la recherche d'une vie meilleure tentent d'atteindre ce territoire par la digue de Tarajal, à l'est de Ceuta

Le 21 février 2024, le chef du gouvernement s'est rendu à Rabat pour sa deuxième visite depuis la réconciliation. Le Premier ministre a

confirmé la position de Madrid : le plan marocain d'autonomie est la solution "*la plus crédible,*

sérieuse et réaliste", prenant le risque d'agacer Alger, pro Polisario. Malgré des relations maroco-espagnoles au beau fixe, les candidats à l'exil marocains, eux, restent nombreux. Les Marocains sont la principale nationalité représentée par les migrants en situation irrégulière en Espagne.

GRECE

Extradition vers la Turquie

La Ligue hellénique des droits de l'homme et quatre ONG de défense des droits des réfugiés appellent le gouvernement grec à rejeter la demande d'extradition présentée par Ankara concernant un demandeur d'asile turc qui avait accusé le président turc de corruption. Il a demandé l'asile politique en Grèce en novembre 2023 après avoir été arrêté par la police grecque près de la frontière turque. Cependant, la semaine dernière, la Cour suprême grecque s'est prononcée en faveur de son extradition. Cet homme d'affaires influent a longtemps été un proche partenaire du président turc.

file:///C:/Users/miche/Downloads/article_43123-1.pdf

Suite du naufrage de l'Adriana avec 750 passagers

Huit mois après le naufrage au large de Pylos, en Grèce, d'un bateau de pêche surchargé, Frontex, l'agence européenne de surveillance des frontières est à nouveau pointée du doigt. Le 14 juin 2023, une embarcation de plus de 750 exilés a fait naufrage dans les eaux grecques, entraînant la mort d'au moins 500 personnes. Seules 104 personnes ont survécu et 82 corps ont été retrouvés. Selon la médiatrice européenne, qui a rendu son rapport mercredi 28 février 2024, la garde-frontalière de l'UE **aurait dû agir** pour aider les passagers en détresse. Pourtant **aucun appel "Mayday"**, une procédure internationale d'alerte en cas d'urgence vitale, **n'a été émis par Frontex**. Et ce, alors qu'un de ses avions de reconnaissance avait survolé la zone et avait vu le bateau en grande difficulté et surchargé. L'agence a seulement signalé le bateau aux autorités grecques. Mais la médiatrice n'accable pas l'agence et assure que **Frontex n'a commis aucune faute**. Si elle regrette qu'aucun Mayday n'ait été lancé, elle reconnaît dans le même temps que l'avion de l'agence a observé un *"bateau très surpeuplé (où) il n'y avait pas de gilets de sauvetage visibles, mais qui se déplaçait à une vitesse constante et sur une route régulière, et semblait être dans un état de navigabilité"*. *"*", écrit la médiatrice. *Il est impossible de dire si l'émission d'un relais Mayday au moment de la surveillance initiale de Frontex sur l'Adriana aurait sauvé des vies, mais le bateau a finalement chaviré avec la perte totale de plus de 600 personnes*. Elle déplore surtout **le manque de réactivité des Grecs** face aux quatre offres répétées d'assistance de Frontex ce jour-là. **Athènes n'a pas répondu aux messages de Frontex** et a refusé l'offre de l'agence d'envoyer un avion supplémentaire dans la zone, indique le rapport. Les règles qui régissent Frontex *"la rendent trop dépendante des États membres pour intervenir lorsque des embarcations de migrants sont en détresse"*, souligne encore le rapport. *"La capacité de Frontex à sauver des vies en danger est encore limitée par le fait que ce sont les autorités des États membres qui dirigent et coordonnent les missions de recherche et de sauvetage"*. Face à ce naufrage terrible, elle recommande enfin à Frontex de faire mieux. *"La tragédie d'Adriana a eu lieu lorsque Frontex était pleinement consciente de l'histoire récente de préoccupations concernant le respect, par les autorités grecques, des obligations en matière de droits fondamentaux."* Enfin, Frontex devrait aussi *"mettre fin, de se retirer ou de suspendre ses activités"* si elle ne réussit pas à respecter ses obligations en matière de droits humains, conclut-elle.

Une semaine après le drame, une enquête avait été ouverte par la justice grecque. La Cour suprême grecque avait également ordonné de lancer des investigations pour définir les causes du drame. Très vite, des questions quant au rôle des garde-côtes grecs avaient émergé. Selon plusieurs enquêtes journalistiques fouillées, ces derniers sont intervenus tardivement sur les lieux du naufrage. Une enquête démontre aussi que le bateau bondé était à l'arrêt au large des côtes de la Grèce, contrairement à la version donnée par les garde-côtes grecs, selon laquelle les exilés faisaient route vers l'Italie à une vitesse régulière.

L'Etat grec est en effet accusé de multiples pushbacks en mer Egée. Dans un rapport publié en décembre 2023, Amnesty international et Human Rights Watch ont jugé que la nature des enquêtes judiciaires en cours en Grèce suscitait *"des inquiétudes"*. *«Les enquêtes officielles sur les allégations crédibles selon lesquelles les actions et les omissions des garde-côtes grecs ont contribué au naufrage [...] n'ont guère progressé de manière significative"*, estiment les deux organisations. En septembre 2023, 40 survivants avaient également porté plainte contre l'État grec et demandaient eux aussi une enquête approfondie. Trois mois après le naufrage, "aucun des survivants n'avait été appelé à témoigner ou fournir des preuves dans le cadre d'une enquête", déploraient déjà un collectif d'ONG. En avril 2023, des garde-côtes grecs ont été filmés en train de placer sur un canot à la dérive un groupe de migrants, en majorité des enfants, dont un nourrisson. Ce refoulement, strictement interdit par le droit européen et international, a été révélé par le New York Times dans une vidéo.

114 migrants secourus

Les garde-côtes ont indiqué avoir porté secours dimanche 25 février 2024 à 114 migrants à environ 40 milles marins de l'île de Gavdos, au sud de la Crète. Il n'y avait aucune information sur

la nationalité des passagers qui ont été emmenés en Crète. Un autre groupe de 85 personnes a été récupéré par un cargo à environ 93 kilomètres au sud de l'île. Le moteur du bateau des migrants serait tombé en panne. Les migrants, dont 35 mineurs, ont été remis aux garde-côtes et emmenés à Kalon Limenon, dans la capitale de l'île, Héraklion. Selon les garde-côtes, les migrants étaient partis de Tobrouk en Libye jeudi 22 février. Ils ont déclaré avoir payé environ 3 700 à 4 600 euros chacun pour un passage sur le canot.

file:///C:/Users/miche/Downloads/article_43123-1.pdf

Selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le nombre de décès et de disparitions de migrants en Méditerranée n'a cessé d'augmenter ces dernières années : 2 048 en 2021, 2 411 en 2022 et 3 129 en 2023.

ITALIE

9 pakistanais encouragent la migration clandestine

Neuf ressortissants pakistanais ont été arrêtés fin février début mars 2024 en Toscane par la brigade volante de Sienne, accusés d'avoir aidé et encouragé la migration clandestine par la route des Balkans. Ces individus auraient guidé des migrants irréguliers le long d'une section de la route des Balkans qui traverse l'Italie. Ils étaient payés par l'intermédiaire d'un commerçant d'Athènes qui servait d'intermédiaire pour les transferts de fonds. Le réseau criminel était basé à Sienne, mais disposait de bases logistiques en Grèce et en Bosnie-Herzégovine. Une fois arrivés en Italie, les migrants auraient été victimes d'agressions, de menaces et d'extorsion. Ceux qui ont tenté de s'enfuir ont été grièvement blessés. L'un des migrants a été retrouvé dans un appartement du centre de Sienne, enlevé par trois compatriotes pour une dette contestée de 2000 euros.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos>

Le trafic d'êtres humains

La politique antimigrants menée par l'Italie tend à favoriser la traite d'êtres humains puisqu'elle dissuade les victimes de se montrer aux autorités et de porter plainte. C'est en substance ce que révèle le Conseil de l'Europe dans un rapport du GRETA publié le 23 février 2024. Ces spécialistes estiment qu'entre 2 100 et 3 800 personnes sont identifiées chaque année en Italie comme victimes potentielles de la traite, très souvent des personnes en situation irrégulière. Un chiffre important qui pourtant *"ne reflète pas l'ampleur réelle du phénomène"*. Selon le National Anti-Trafficking Helpline [une ligne d'assistance téléphonique confidentielle pour les victimes de la traite des êtres humains], cité dans le rapport, il y aurait plutôt entre **15 000 et 20 000 personnes menacées par le trafic d'êtres humains** en Italie. Mais *"en raison des insuffisances des procédures mises en place pour l'identification des victimes"* et du *"faible taux de signalement des victimes qui craignent d'être sanctionnées ou expulsées"*, le chiffre est sûrement sous-estimé, indique l'institution européenne. L'exploitation sexuelle reste la forme prédominante d'exploitation des victimes détectées (84% en 2018, diminuant à 59 % en 2022), suivi de l'exploitation par le travail (10 % en 2018, augmentant à 38 % en 2022). La mendicité forcée, la servitude domestique, le mariage forcé et la criminalité forcée représentent chacun 1 à 2% des victimes. La baisse du nombre de victimes d'exploitation sexuelle est à prendre avec précaution : le chiffre a diminué avec la pandémie de COVID-19 qui a déplacé la prostitution de la rue à des lieux fermés, ce qui a rendu plus difficile l'identification des victimes. Le Nigeria reste le pays principal d'où sont originaires la plupart des victimes reconnues (68,4%), suivi de la Côte d'Ivoire (3,5%), du Pakistan (3%), du Bangladesh (2,9%) et Maroc (2,2%).

Selon les autorités italiennes, la mafia nigérienne est largement implantée dans le pays et y développe un large réseau de prostitution. Une figure majeure d'un de ces réseaux, a été arrêté en 2023 et renvoyé au Nigeria. Elle-même ancienne prostituée, elle jouait un rôle prépondérant dans l'organisation d'un trafic visant à faire venir des jeunes femmes du Nigeria, selon la police italienne. Si le Greta souligne que des efforts ont été déployés pour améliorer la détection des victimes, les

auteurs du rapport estiment aussi que "les mesures restrictives adoptées par l'Italie en matière d'immigration favorisent un climat de criminalisation des migrants". Résultat : de nombreuses victimes potentielles de la traite ne se signalent pas aux autorités par crainte "d'être privées de liberté et expulsées". Depuis la "crise de Lampedusa" en septembre 2023, en effet, le gouvernement italien a mis en place de nouvelles mesures pour lutter contre les arrivées de migrants sur son sol. Les autorités ont notamment allongé la durée maximale de détention des exilés à 18 mois et créer davantage de centres de rétention.

Le Greta recommande donc "aux autorités italiennes de prendre des mesures supplémentaires pour garantir que les victimes reçoivent des informations sur leur situation dès qu'ils entrent en contact avec une autorité compétente". L'exploitation par le travail reste profondément ancrée dans certains secteurs d'activité fortement dépendants de la main-d'œuvre étrangère : "**Les secteurs à haut risque sont l'agriculture, le textile, le travail domestique, la construction, l'hôtellerie et la restauration**", développe le Greta. Si la plupart des victimes sont des femmes, le nombre d'hommes et de personnes transgenres est en augmentation. En outre, le nombre d'enquêtes, de poursuites et de condamnations dans des affaires de traite d'êtres humains a diminué, déplorent les auteurs du rapport, qui appellent Rome à garantir "des sanctions effectives" contre les trafiquants d'êtres humains. Dans un autre rapport publié jeudi 22 février 2024, la commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe a aussi appelé les États membres à **mettre fin à la "répression" envers les ONG et individus qui défendent les droits des migrants.**

<https://rm.coe.int/greta-2024-03-fgr-ita-en-2750-4314-7273-1/1680ac9f81>

<https://rm.coe.int/0900001680ac9b1c>

Trieste

Au débouché de la « route des Balkans », le « silo de la honte »

9 mars 2024. Des centaines de demandeurs d'asile syriens et afghans résident actuellement dans un immense bâtiment abandonné jouxtant la gare de Trieste, après avoir échoué à trouver une place dans le système d'hébergement pour migrants. Après la Seconde Guerre mondiale, ce bâtiment abrita temporairement l'exode istrien-dalmate de milliers de réfugiés, dont certains y vécurent pendant des années. Des associations bénévoles comme Linea D'Ombra et le Consortium italien de solidarité (ICS) s'occupent des demandeurs d'asile vivant dans le silo, en leur proposant des repas chauds et des conseils sur les endroits où se laver et apprendre l'italien. Le président de l'ICS, dénonce une situation d'urgence humanitaire « fabriquée », car le nombre d'arrivées de migrants à Trieste demeure très limité. Les statistiques montrent que Trieste accueille en moyenne quatre demandeurs d'asile par jour, mais les autorités ont sciemment mis en crise le système d'accueil et d'hébergement. « L'Etat italien ne peut pas dire qu'il n'est pas en mesure de trouver un logement pour quatre personnes par jour », s'indigne-t-il.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos>

SLOVENIE

Sondage sur l'immigration

Une étude 2023-2024 de l'opinion publique concernant l'immigration en Slovénie, a été menée par un centre de recherche de la Faculté des sciences sociales de Ljubljana entre le 2 novembre 2023 et le 2 février 2024. Concernant les immigrés vivant en Slovénie, 43% des personnes interrogées sont d'accord ou tout à fait d'accord avec l'affirmation selon laquelle la criminalité augmenterait à cause d'eux, contre 26% qui ne sont pas d'accord. Dans le même temps, plus de 45% des Slovènes pensent que cette immigration profite à leur pays, contre 20% qui ne le pensent pas. Près de 30 % des personnes interrogées estiment que les immigrés améliorent la société slovène en apportant de nouvelles idées et cultures, contre près de 35 % qui ne sont pas d'accord. La moitié des personnes interrogées estiment que les personnes nées en Slovénie devraient avoir un avantage sur les immigrés en termes d'emploi, de logement ou de soins de santé, mais 27 % ne sont pas d'accord. Enfin, près

de 47% des Slovènes pensent que le nombre d'immigrés devrait être réduit, 30% pensent qu'il devrait rester au niveau actuel et 6% pensent qu'il devrait augmenter.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-infos>

Prisons slovènes surpeuplées

Les prisons slovènes sont surpeuplées, avec 1808 personnes détenues au 26 février 2024 et un taux de remplissage atteignant 139% des capacités - et même plus de 200% à Ljubljana, 171% à Maribor, 165% à Celje. Selon l'administration pénitentiaire, on constate une forte augmentation du nombre de détenus condamnés en vertu d'un article du Code pénal qui criminalise le passage clandestin de personnes à la frontière. Actuellement, 850 étrangers sont emprisonnés pour cette raison. Jusqu'à présent, l'administration a fait face à la surpopulation en transférant les prisonniers vers des établissements moins surpeuplés, en demandant aux tribunaux le transfert des étrangers condamnés vers leur pays d'origine et en proposant une libération conditionnelle aux prisonniers qui remplissent les conditions. La situation est actuellement si grave que le ministère de la Justice s'est impliqué dans les efforts visant à trouver des solutions, notamment en proposant des modifications de la loi sur l'application des sanctions pénales

EUROPE

BOSNIE- HERZEGOVINE

Le ministre croate de l'Intérieur a effectué une visite sur la frontière avec la Bosnie-Herzégovine, déclarant qu'il n'y avait « *aucun citoyen croate parmi les six groupes de passeurs de migrants opérant près de cette frontière* », qu'il s'agissait de groupes se trouvant en Bosnie-Herzégovine et composés principalement d'Afghans. Le ministre de la Sécurité de Bosnie-Herzégovine a confirmé qu'il existait bien au moins six groupes organisés de ce type. « *Il s'agit en fait de nos informations qui ont été partagées avec les médias par la Direction des frontières du MUP de Croatie. Nos agences de sécurité travaillaient déjà sur ce plan. Un certain nombre de personnes ont été arrêtées et un certain nombre d'entre elles seront extradées* », certaines d'entre elles étaient aussi recherchées par la Serbie. Le ministre a affirmé que la coopération avec les polices de Croatie et de Serbie était bonne et que les agences de sécurité de Bosnie-Herzégovine travaillaient avec elles pour neutraliser les groupes criminels regroupant des migrants armés.

file:///C:/Users/miche/Downloads/article_43123-1.pdf

INDE – RUSSIE – UKRAINE

Trafic d'êtres humains indiens vers l'armée russe

Une place dans une université privée, des visas à prix réduit ou encore et surtout : un emploi bien payé. Ces promesses alléchantes ont suffi à convaincre de jeunes hommes indiens de faire leurs valises, quitter leur famille et s'envoler pour la Russie. Un voyage qui a vite tourné au cauchemar. Au lieu de trouver une vie meilleure en Russie, ces Indiens sont envoyés dans la boue des champs de bataille en Ukraine, forcés à se battre aux côtés des soldats russes. « *Les ressortissants indiens victimes de ce trafic ont été entraînés au combat et déployés contre leur gré* », selon le Bureau central d'enquête indien, qui dit avoir débusqué un réseau important de trafiquants d'êtres humains. Environ 35 hommes ont été enrôlés de force dans l'armée russe. Au moins deux soldats indiens ont trouvé la mort dans cette guerre qui n'est pas la leur. Les enquêteurs indiens ont arrêté plusieurs suspects, notamment à New Delhi et Mumbai. Le ministère des Affaires étrangères a promis de faire revenir les victimes de ce trafic le plus rapidement en Inde.

<https://www.rfi.fr/fr/asi-pacifique/20240308-guerre-en-ukraine-l-inde-r%C3%A9v%C3%A8le-l-existence-d-un-traffic-d-%C3%AAtres-humains-vers-l-arm%C3%A9e-russe>

ROYAUME-UNI

Un nouveau partenariat douanier avec la France

Lors d'une réunion lundi à Bruxelles du « groupe de Calais » où, selon le « Home Office », le ministre britannique de l'Intérieur s'est entretenu avec des représentants de France, Belgique, Allemagne et Pays-Bas, en présence de la Commission européenne et de ses agences. « Le Royaume-Uni et la France mèneront un nouveau partenariat douanier, dont ils ont invité les autres membres du groupe de Calais à discuter en détail en avril », a indiqué le ministère britannique de l'Intérieur. Il s'agit d'une « initiative pour travailler avec les pays tout au long de la chaîne d'approvisionnement » des composants, qui « s'appuiera sur le travail efficace déjà effectué pour empêcher les départs de petites embarcations depuis le nord de la France ».

Les pays participants pourront ainsi « partager des informations plus efficacement pour perturber les cargaisons de composants de petites embarcations » et lutter contre ces dangereuses traversées. « Travailler étroitement avec nos voisins européens est fondamental pour résoudre la crise de l'immigration clandestine », a-t-il déclaré, pour qui ce nouveau partenariat démontre l'engagement de Londres à « **casser le modèle économique** » des passeurs et « arrêter les bateaux », priorité affichée du Premier ministre britannique.

<https://www.ouest-france.fr/europe/royaume-uni/le-royaume-uni-annonce-une-nouvelle-initiative-contre-les-traversees-illegales-de-la-manche-d525f986-2442-4f11-a868-dfedc4861cdd>

Arrêté pour avoir piloté l'embarcation qui a fait naufrage

Un demandeur d'asile sénégalais jugé pour homicides involontaires par un tribunal britannique 2022 a été condamné vendredi 23 février 2024 à **neuf ans et demi de prison**. L'homme devait répondre de la mort de quatre migrants lors d'une tragique traversée de la Manche le 14 décembre 2022. Il avait été arrêté pour avoir piloté l'embarcation qui a fait naufrage. Quatre exilés, dont un adolescent, étaient morts lors de cette traversée de la Manche, 39 autres avaient pu être secourus. Contrairement aux autres passagers dans le bateau, il n'avait pas payé sa traversée en échange de quoi il devait conduire le canot. Lors du prononcé de la peine, le juge a insisté sur le fait que le bateau était "*hors d'état de naviguer*". "*C'était un piège mortel, tout comme chaque bateau de ce type qui entreprend la traversée de la Manche [...] est un piège mortel*". L'embarcation, prévue pour une vingtaine de personnes, transportait quarante-trois migrants. Il n'y avait pas suffisamment de gilets de sauvetage, pas de fusée éclairante ni de radio à bord. Une trentaine de minutes après avoir quitté les côtes françaises, l'eau arrivait déjà aux genoux des passagers de l'embarcation. Lors du procès, l'un des survivants a raconté les cris et les appels à l'aide, avant qu'un bateau de pêche ne vienne à leur secours. Il a aussi défendu le pilote en expliquant que ce dernier avait essayé de rapprocher l'embarcation du bateau de pêche, et **que sans lui "nous serions tous morts"**. Ce Sénégalais, âgé de plus de 18 ans selon la justice britannique mais dont **l'âge précis reste incertain**, avait affirmé lors du procès que les passeurs avaient menacé de le tuer s'il ne pilotait pas le bateau, mais sans parvenir à convaincre l'accusation. "*Ce jeune homme, qui voulait seulement demander l'asile, n'a jamais eu la moindre chance [à son procès]*", a commenté en colère une personne de l'association Care4Calais. "*Le gouvernement a voulu en faire un bouc émissaire. Il en ont fait un exemple de la manière la plus répugnante que je puisse imaginer.*" Il avait aussi raconté avoir initialement donné son accord pour traverser gratuitement, mais s'être ravisé face au trop grand nombre de migrants qui devaient embarquer. Ni la France, ni le Royaume-Uni n'ont cherché à poursuivre les responsables du réseau de passage ou à enquêter sur le manque de réaction des secours. Utopia 56 a déposé plainte pour homicide involontaire et omission de porter secours contre les autorités françaises et britanniques ; nous attendons l'ouverture d'une enquête. Le Premier ministre britannique a fait de la lutte contre l'immigration illégale une de ses priorités. **À quelques mois des élections législatives**, il espère toujours faire adopter l'une de ses mesures phares, l'expulsion de migrants vers le Rwanda.

240 migrants arrêtés pour « arrivée illégale »

D'après une étude menée par l'université d'Oxford et une coalition d'organisations caritatives, quelque 240 personnes ont été accusées "d'arrivée illégale" au Royaume-Uni à la suite de la mise en place du Nationality and Borders Act (NABA). Ce délit, défini par l'article 24 de la loi a été introduit en juin 2022 et est passible d'une peine pouvant aller jusqu'à quatre ans de prison. L'année qui a suivi l'application du NABA, de juin 2022 à juin 2023, 165 personnes ont été condamnées par la justice britannique pour ce délit. D'après les chercheurs, les ressortissants albanais, soudanais et égyptiens sont surreprésentés parmi les personnes arrêtées pour « entrée illégale », au regard du nombre d'arrivées. Une infraction plus grave, inscrit dans l'article 25, qui consiste à faciliter l'arrivée dans le pays, est également en vigueur. Celle-ci est passible de la peine maximale de la réclusion à perpétuité. Ainsi, depuis la promulgation du NABA, 49 personnes ont été accusés d'avoir commis ce délit, en conduisant des embarcations par exemple, et sept ont été condamnées. L'étude pointe l'augmentation des arrestations en lien avec cet article : en 2022, une personne sur dix était arrêtée pour son rôle présumé dans la conduite du bateau. En 2023, ce chiffre est passé à une sur sept.

Selon l'organisation caritative Humans for Rights Network, ces arrestations concernent aussi les mineurs. Ainsi, une quinzaine de jeunes ont été traités à tort comme des adultes et accusés des délits institués par le NABA, et 14 d'entre eux ont été incarcérés dans une prison pour adultes. Cinq ont finalement été attestés mineurs et ont été hébergés comme tels par les autorités locales. D'après le rapport, l'évaluation de l'âge des migrants se fait sur des caractéristiques physiques aléatoires, tels que la "voix cassée", une "moustache", une "mâchoire forte" ou des "épaules larges" et un "rasage évident". La reconnaissance de minorité est une problématique récurrente dans le pays. En 2022, au moins 867 migrants mineurs ont été considérés à tort comme des adultes par le Home Office, d'après un rapport publié par les ONG Human Rights Network, Asylum Aid et Helen Bamber Foundation. Ces mineurs ont été "*placés seuls dans des hébergements aux côtés d'adultes, ou dans des centres de détention pour migrants, exposés à des risques importants*".

Un réfugié syrien, interrogé par les chercheurs de l'université d'Oxford, affirme avoir vu des adolescents dans la prison HMP Elmley, dans le Kent. "*Les adolescents, quand ils arrivent à la prison, arrêtent tout de suite de manger, ils arrêtent de communiquer. Ils ont transféré [un jeune] au quatrième étage avec les détenus à haut risque. Au bout d'un mois, il a commencé à devenir très maigre. Il a commencé à avoir des problèmes de santé mentale. Il pensait que les gardes étaient là pour le tuer, envoyés par des gens [de son pays]*".

Au Royaume-Uni désormais, se poster à la barre d'une embarcation suffit à incriminer un passager. Le plus souvent, les preuves sont constituées de photographies "*provenant de drones ou d'officiers de la Border Force équipés d'appareils photo à long objectif*". Parfois aussi, les témoignages d'autres passagers du canot suffisent. "*La simple "proximité" de la barre du canot a été suffisante pour justifier l'inculpation*". Et ce, malgré les dénégations du prévenu.

Utopia56

677 millions d'euros pour renvoyer les demandeurs d'asile au Rwanda

L'addition du "*plan Rwanda*" est salée, comme on peut le lire dans le Financial Times du 1er mars 2024 : 580 millions de livres sterling, soit près de 677 millions d'euros. C'est ce que le contribuable paiera si le plan controversé, signé pour cinq ans avec Kigali, entre en vigueur. Le budget est très précis : un fond de développement du gouvernement rwandais a déjà reçu 220 millions de livres sterling, soit 260 millions d'euros, et le reste devrait s'échelonner sur les années à venir pour financer l'accueil des demandeurs d'asile. C'est-à-dire qu'un versement de 120 millions de livres, 140 millions d'euros, sera ensuite automatiquement déclenché pour chaque arrivée de 300 demandeurs d'asile arrivent puis un supplément de 20 000 livres pour chaque relocalisation. Une parlementaire travailliste qualifie ces chiffres d'"*effarants*" et "*plus onéreux que de prendre en charge ces réfugiés à l'hôtel en Grande-Bretagne*". La semaine dernière, le Financial Times publiait les résultats d'un

rapport parlementaire accablant, jugeant que ces expulsions sont incompatibles avec les droits de l'Homme en Grande-Bretagne et constitue une violation du droit international. De son côté, le premier ministre a affirmé que ce projet était *"un bon investissement"*. Afin d'arrêter les arrivées de migrants, *"nous avons besoin d'un effet dissuasif. Nous devons être en mesure de dire que si vous venez ici illégalement, vous ne pourrez pas rester, nous pouvons vous expulser vers un pays sûr"*.

<https://www.ft.com/content/ce371469-dbb9-4354-a9b5-a315afdca14c>

<https://www.ft.com/content/9baecf78-39a4-4460-a466-413c27a5839f>

2 983 migrants ont effectué la traversée depuis le début 2024

Lundi 4 mars 2024, **401** personnes réparties sur sept embarcations ont débarqué sur les côtes anglaises, soit le chiffre le plus élevé depuis le début de l'année. Le même jour, en début de soirée, une opération d'assistance et de sauvetage a été menée côté français auprès de 63 migrants *"en difficulté au large de Gravelines"*. *"L'ensemble des naufragés ont été pris en charge par l'équipage"* du navire de sauvetage Minck, avant d'être ramenés mardi matin 5 mars 2024 *"au port de Calais"*. La veille, le 3 mars 2024, **327** personnes réparties sur huit embarcations et secourues dans les eaux britanniques ont été emmenées au port de Douvres. Le même jour, les autorités françaises ont porté secours à 78 exilés en détresse près de leurs côtes. Si la plupart des exilés atteignent le littoral anglais sans encombre, les drames restent nombreux sur cette route migratoire.

Le lendemain du drame de la petite fille de 7 ans (voir ci-dessus « Manche »), Paris et Londres ont annoncé mener un nouveau partenariat douanier destiné à *"perturber la chaîne d'approvisionnement"* en petites embarcations utilisées par les passeurs pour les traversées illégales de migrants dans la Manche. Cette initiative a été au cœur d'une réunion lundi 4 mars à Bruxelles du *"groupe de Calais"* où, selon le Home Office, le ministre britannique de l'Intérieur s'est entretenu avec des représentants de France, Belgique, Allemagne et Pays-Bas, en présence de la Commission européenne et de ses agences. Le but de l'initiative est de *"Partager des informations plus efficacement [entre pays participants] pour perturber les cargaisons de composants de petites embarcations"*. *"Travailler étroitement avec nos voisins européens est fondamental pour résoudre la crise de l'immigration clandestine"*, a déclaré le ministre britannique de l'Intérieur, pour qui ce nouveau partenariat démontre l'engagement de Londres à *"casser le modèle économique"* des passeurs et *"arrêter les bateaux"*, priorité affichée du Premier ministre britannique. Les *"détails"* de l'initiative seront discutés *"en avril"*, a indiqué le ministère britannique de l'Intérieur.

Outre-Manche, le projet de loi sur les expulsions de demandeurs d'asile au Rwanda est toujours en discussion à la Chambre des Lords. Les députés s'écharpent notamment sur la notion de *"pays sûr"* attribué au pays d'Afrique des Grands Lacs par le nouveau partenariat. Malgré les nombreuses critiques qui visent la mesure de la part des ONG comme d'une partie de la classe politique britannique, le gouvernement l'assure : les premiers vols vers Kigali décolleront *"au printemps"*.

Ces dernières années, les arrivées irrégulières d'exilés au Royaume-Uni ont connu des records, malgré les nombreuses mesures prises par Paris et Londres pour freiner le phénomène. En **2022, environ 46 000 migrants** ont débarqué sur les côtes britanniques en traversant la Manche. Un chiffre jamais atteint. L'année **2023** a été marquée par un ralentissement des arrivées qui restent néanmoins conséquentes : au total, près de **30 000 personnes** ont atteint le pays l'an dernier.

Rwanda : la Chambre des Lords rallonge la navette parlementaire

Les Lords britanniques ont approuvé mercredi soir 6 mars 2024, une dizaine d'amendements au projet de loi sur la sécurité du Rwanda. La plupart avec une marge de plus de 100 voix. Parmi ces amendements, la possibilité pour **les tribunaux britanniques d'intervenir** dans l'expulsion des demandeurs d'asile. C'est le principal revers pour le gouvernement, qui a présenté ce texte précisément pour contourner les injonctions judiciaires. Les membres de la Chambre haute ont

également voté pour renforcer **les protections pour les mineurs non accompagnés**, les victimes de l'esclavage moderne et les anciens collaborateurs des services britanniques. Un amendement réclame enfin la publication de données chiffrées de la part du gouvernement, qui n'a toujours pas indiqué **combien de demandeurs d'asile** il comptait **envoyer au Rwanda**. Le vote de ces amendements – qui affaiblissent le texte du gouvernement – va rallonger la navette parlementaire : les députés doivent valider le texte dans les mêmes termes pour qu'il soit adopté. De quoi retarder l'entrée en vigueur du partenariat avec le Rwanda promis par l'exécutif depuis deux ans.

SERBIE

Des exilés et des représentants d'ONG ont témoigné le 11 mars 2024 des violences à la frontière entre la Macédoine du Nord et la Serbie, alors que le ministère serbe de l'Intérieur continue à nier les pushbacks opérés vers le sud. Les polices des pays européens patrouillent également le long de cette frontière, où la Serbie a commencé à construire une clôture en barbelés en 2020. Malgré cela, les gens tentent toujours, et environ 50 personnes par jour parviennent à passer de la Macédoine du Nord à la Serbie.

Les résidents des camps sont privés de leurs libertés

Les résidents du camp Četvrti kilometar (« Quatrième kilomètre ») de Pirot (sud-est de la Serbie, non loin de la frontière bulgare) sont privés de leurs libertés fondamentales sur ordre du Commissariat aux réfugiés de Serbie : ils ne peuvent pas sortir du camp et leurs communications avec la population locale sont limitées. Ces mesures arrivent alors que la région connaît d'une part un fort afflux d'exilés en provenance de Bulgarie, mais aussi des relogements de migrants et réfugiés précédemment installés en Voïvodin.

Douze migrants clandestins stoppés

Dans la soirée du 29 février 2024, la police serbe a empêché le passage clandestin de douze migrants à travers la Drina, faisant frontière avec la Bosnie-Herzégovine, au lieu-dit Donji Borin, près de Mali Zvornik. A cette occasion, un citoyen de Bosnie-Herzégovine a été arrêté, après avoir sauté de la barque qu'il conduisait dans la rivière. Il sera déféré devant le Parquet général de Šabac. Les migrants ont été arrêtés pour séjour illégal en Serbie et tentative de franchir la frontière de l'État en dehors du point de passage désigné.

file:///C:/Users/miche/Downloads/article_43123-1.pdf

INTERNATIONAL

PLUS DE 8 500 MIGRANTS MORTS SUR LES ROUTES DE L'EXIL

Au moins **8 565 migrants sont morts en 2023 à travers le monde** sur les routes de l'exil. Soit une *"augmentation tragique"* de 20% par rapport à 2022, *"ce qui souligne le besoin urgent d'agir pour éviter de nouvelles pertes de vies humaines"*, exhorte l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) dans un communiqué publié mercredi 6 mars 2024. Ce chiffre est le plus meurtrier recensé par l'ONU depuis le lancement en 2014 de Missing Migrants Project, une base de données publique qui recense les migrants morts et disparus. Le précédent record date de 2016, lorsque 8 084 migrants étaient décédés. Un peu plus de la moitié des décès l'année dernière sont dus à des noyades, 9% à des **accidents de voiture** et 7% à des **actes de violence**. *"Alors que nous commémorons les 10 ans du projet Missing Migrants, nous nous souvenons d'abord de toutes ces vies perdues"*, a déclaré

le directeur général adjoint de l'OIM. "*Chacune d'entre elles est une terrible tragédie humaine qui se répercute sur les familles et les communautés pendant des années*".

Parmi les facteurs à l'origine de ces drames figure le **manque de "voies migratoires sûres et légales"**. Pour les migrants originaires du Maghreb ou d'Afrique subsaharienne désireux de se rendre en Europe par exemple, obtenir un visa est très difficile, voire impossible. Beaucoup s'engagent donc sur des routes migratoires dangereuses, dans le désert ou en mer. La traversée de **méditerranée** est la plus meurtrière pour les migrants, avec au moins **3 129 décès** et disparitions enregistrés l'an dernier. C'est le nombre de décès le plus élevé enregistré sur ce point de passage depuis 2017.

Au niveau régional, un nombre sans précédent de décès de migrants a été recensé en Afrique (1 866) et en Asie (2 138). "*En Afrique, la plupart de ces décès se sont produits dans le désert du Sahara et sur la route maritime menant aux îles Canaries*". En 2023, selon l'ONG Caminando Fronteras, 6618 exilés sont morts ou disparus en allant en Espagne. L'OIM, comptabilise sa part plus de 1 200 morts ou disparus sur les routes migratoires vers l'Espagne : 914 vers les Canaries et 333 entre le Maroc ou l'Algérie et l'Espagne. Cet écart entre l'ONG et l'institution onusienne s'explique par la différence entre les méthodes employées. Caminando Fronteras s'appuie sur les appels de détresse des migrants en mer ou de leurs familles pour élaborer ses rapports. L'OIM quant à elle répertorie "*tous les naufrages dont on est certains à 100%, nous sommes très strictes à ce sujet*", avait expliqué le porte-parole du bureau de coordination méditerranéen de l'OIM.

Un bilan sous-estimé

En Asie aussi, "*des centaines de décès de réfugiés afghans et rohingyas fuyant leur pays d'origine ont été enregistrés l'année dernière*". Deux ans après la chute de Kaboul et la prise de pouvoir des Talibans, de nombreux Afghans continuent de s'engager sur les routes périlleuses qui mènent à l'Europe. Des centaines de milliers d'entre eux ont également fui au Pakistan voisin. Plus de 500 000 ont été contraint de rentrer chez eux en septembre 2023, après l'ultimatum fixé par Islamabad, rendant les exilés d'autant plus vulnérables.

Le bilan de l'OIM, pourrait être beaucoup plus élevé et impossible à établir avec exactitude. Car les exilés sont forcés d'emprunter des routes parfois très isolées pour échapper aux autorités et la collecte de données fiables est d'autant plus difficile. "*Nous devons réaffirmer notre engagement à agir davantage pour garantir une migration sûre pour tous, afin que dans 10 ans, les gens n'aient pas à risquer leur vie à la recherche d'un meilleur avenir*", a martelé le directeur général adjoint de l'OIM. L'institution appelle les gouvernements et la communauté internationale "*à continuer de travailler ensemble pour prévenir de nouvelles pertes de vies humaines et défendre la dignité et les droits de tous les individus*".

L'IMPORTANCE DES SMARTPHONES POUR LES MIGRANTS

En novembre 2021. Dans « The New Arab », un jeune homme Afghane raconte comment il a atteint le Royaume-Uni après avoir traversé la Manche en bateau pendant 12 heures. "*Des femmes et des enfants pleuraient. Mon cœur pleurait*". A son arrivée il se voit aussitôt confisquer son téléphone, l'empêchant ainsi de faire savoir à sa famille qu'il est sain et sauf. Le ministère britannique de l'Intérieur justifiera la saisie par une enquête sur un "*criminel impliqué dans la facilitation* (de l'immigration irrégulière)". Des milliers de personnes ayant atteint le Royaume-Uni par bateau en 2020 ont connu le même sort. Leurs téléphones portables ont été saisis, les privant des coordonnées de leurs proches. "*Confisquer le téléphone à quelqu'un le prive de ses bouées de sauvetage*", selon le Service jésuite des réfugiés, une organisation qui a contribué à introduire un recours juridique contre cette pratique au Royaume-Uni. "*Les contacts des gens, les photos de leurs proches, les certificats médicaux, les documents (...), tout cela a été perdu. C'était vraiment bouleversant pour les personnes concernées*". D'autres migrants, ailleurs en Europe, relatent des pratiques similaires. Selon PICUM,

une ONG bruxelloise, la confiscation des smartphones par les autorités est relativement fréquente pour les migrants placés en rétention administrative, généralement parce qu'ils sont entrés dans un pays sans visa ou parce qu'ils sont dans l'obligation de quitter un territoire.

Règlementation sur l'usage des téléphones portables en CRA

Il n'existe pas de réglementation européenne sur l'utilisation des téléphones portables dans les centres de rétention administrative (CRA), et l'étendue des restrictions varie d'un État à l'autre. Certaines des pratiques les plus sévères sont observées au Royaume-Uni, où les smartphones personnels sont systématiquement confisqués. Les migrants placés en rétention sont autorisés à utiliser un téléphone sans internet ni appareil photo, pendant que les détenus en prison ont un accès limité aux téléphones fixes. La situation est différente en Autriche, en Belgique, en Bulgarie, en France et en Pologne, notent les chercheurs de PICUM. Dans ces pays, les personnes en rétention administrative peuvent conserver et utiliser leur propre téléphone portable, mais uniquement s'il n'est pas équipé d'un appareil photo intégré. Cela exclut la plupart des smartphones et équivaut à une interdiction *de facto*. Certains pays limitent la durée pendant laquelle les demandeurs d'asile en rétention peuvent utiliser leur téléphone, comme au Portugal et en Espagne. En Belgique, les détenus doivent payer leurs appels de leur poche bien que beaucoup n'ont pas les moyens de le faire. *"Il arrive que les gens touchent une allocation limitée, comme 5 euros par semaine"*, explique la rédactrice en chef du rapport du PICUM. *"Mais si vous appelez quelqu'un au Moyen-Orient ou en Afrique, votre crédit sera épuisé que bout de seulement quelques minutes."* Elle ajoute que les smartphones personnels ne peuvent être remplacés par les téléphones de substitution remis lors de la rétention. *"Un téléphone portable personnel est un objet important et essentiel qui contient les 'biens virtuels' d'une personne"*. *"Il crée également un canal de communication qui se met difficilement en place lorsqu'une personne ne peut accéder à un téléphone que deux ou trois fois par semaine pour passer ses appels."* En Finlande, une personne placée en rétention administrative peut garder son smartphone et a accès à un réseau Wifi.

Une pratique souvent illégale

La confiscation des téléphones portables retient aussi de plus en plus l'attention des groupes de défense des droits des réfugiés et des libertés individuelles en Allemagne. Les autorités sont légalement autorisées à saisir et à analyser les données des téléphones appartenant aux demandeurs d'asile qui arrivent sans documents d'identification. Même si la justice a tenté de s'interposer, une nouvelle législation permet aux autorités allemandes de réquisitionner les téléphones des migrants et à en extraire les données sans avoir effectué de démarches préalables en vue d'établir leur identité. La plupart des données stockées sur les smartphones sont très intimes, rappelle l'avocate à la Society for Civil Rights (GFF). *"La fouille et l'inspection des téléphones représentent une atteinte particulièrement grave à la vie privée"*. Dans d'autres situations, comme par exemple lorsqu'un migrant franchit clandestinement une frontière, la police justifie souvent la confiscation des téléphones par la lutte contre les réseaux de passeurs et de trafiquants. La saisie du téléphone peut avoir de lourdes conséquences sur la procédure d'asile, car elle prive le demandeur de ses contacts, des applications de traduction, des cartes, des photos de documents importants et d'autres informations et preuves essentielles. De plus, la restitution du téléphone n'intervient souvent pas avant un an ou plus. *"Il est tout à fait disproportionné de conserver les téléphones aussi longtemps. Le téléphone de la personne est souvent irremplaçable. Et dans la plupart des cas, ils n'ont pas l'argent nécessaire pour en acheter un nouveau"*. Elle précise que dans de nombreux cas, les saisies des téléphones à la frontière sont illégales. Par ailleurs, la justice en Europe se prononce régulièrement en faveur des migrants. Par exemple, un tribunal italien a décidé, dans le cas d'un jeune demandeur d'asile tunisien, que le fait de restreindre son accès à son téléphone portable constituait une limitation du droit à la liberté de communication. Il était arrivé à Lampedusa en 2020. Les autorités l'avaient considéré à tort comme étant adulte et saisi son téléphone lors de sa détention. Le jeune homme n'avait pu contacter ni sa famille ni son avocat. Le tribunal a ordonné que son téléphone lui soit rendu. L'utilisation de smartphones personnels pour documenter les conditions dans les centres de rétention

ainsi que pour dénoncer les mauvais traitements infligés aux migrants a été d'une importance cruciale ces dernières années. Ce n'est pas un hasard, selon le PICUM : *"Si les personnes sont détenues dans des conditions décentes, il ne devrait rien y avoir à cacher. Cependant, l'utilisation de caméras est souvent interdite précisément pour ces raisons, de sorte que les gens ne puissent pas montrer ce qui ne va pas dans ces centres."* Plusieurs ONG, comme Detention Action, au Royaume-Uni, et Stichting LOS, une organisation de protection des migrants aux Pays-Bas, veulent attirer l'attention sur les conditions dans les centres de rétention. Elles ont mis en place des lignes téléphoniques d'urgence afin que les personnes retenues puissent appeler gratuitement à l'extérieur des centres.

<https://www.newarab.com/news/refugee-unable-tell-family-hes-alive-after-phone-taken>

<https://www.jrsuk.net/news/unlawful-seizure-of-mobile-phones-at-border/>

https://picum.org/wp-content/uploads/2024/01/Working-together-to-end-immigration-detention_A-collection-of-noteworthy-practices.pdf

AFRIQUE

CAMEROUN

La jeunesse voit de plus en plus son avenir à l'étranger

La coût de la vie, le manque d'opportunités d'emploi et la nécessité de subvenir aux besoins de leur famille poussent de nombreux jeunes Camerounais à émigrer. Les autorités camerounaises affirment que plus de 6 000 enseignants, médecins et infirmières ont quitté leur poste dans la fonction publique au cours des trois derniers mois. L'Europe est depuis longtemps une destination privilégiée pour les Camerounais, même si un nombre croissant d'entre eux trouvent des débouchés au Canada, où les programmes d'immigration sont plus favorables aux jeunes. La vague de départs est telle que le présent Paul Biya, âgé de 91 ans et à la tête du Cameroun depuis plus de 40 ans, a officiellement déploré cet exode. Le chef de l'Etat a ainsi fait appel au patriotisme des jeunes et à leur devoir de rester au Cameroun, affirmant que partir n'était *"pas la solution"* aux problèmes du pays. Ce message est relayé par les médias d'Etat, notamment à Yaoundé, la capitale, où il résonne chaque matin dans les haut-parleurs du lycée Government High School, dans le quartier de Nyom. Mais les paroles de Paul Biya semblent tomber dans l'oreille d'un sourd.

Une enseignante, 37 ans, veut quitter le Cameroun. Elle a tenté de rejoindre la Thaïlande il y a deux ans, mais a été refoulée à l'aéroport. *"Nous sommes allés au Nigeria, à Abuja. J'ai dû envoyer mon passeport au Kenya. Un agent m'a dit que mon visa était prêt". "Lorsque j'ai atterri en Thaïlande, les agents de l'immigration ont pris mon passeport et m'ont demandé comment j'avais obtenu mon visa."* Elle ne compte pas suivre l'appel du président. Au contraire, elle espère collecter suffisamment d'argent pour se rendre légalement au Canada, où elle entrevoit de nombreuses opportunités et de meilleurs salaires.

Un consultant en migration internationale basé au Cameroun, rappelle que les mauvaises conditions de travail et les niveaux des salaires sont autant de facteurs qui poussent au départ. *"Vous ne pouvez pas prôner des valeurs morales ou appeler au patriotisme pour inciter les gens à rester"*. Selon lui, la nécessité de subvenir à ses besoins fondamentaux est bien plus importante. *"Pour faire face aux mouvements de masse, il faut s'attaquer aux causes profondes de la migration, telles que l'instabilité politique, les difficultés économiques, le manque d'opportunités d'emploi et enfin, aux problèmes de sécurité"*. Le Cameroun est confronté à trois crises humanitaires. Dans l'extrême nord, près du lac Tchad, les islamistes radicaux de Boko Haram sèment la terreur. Dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, le Cameroun est confronté à la crise anglophone et des revendications séparatistes. Le pays doit également faire face à l'instabilité de la République centrafricaine voisine. Actuellement, le pays accueille plus d'un demi-million de réfugiés. La Commission européenne estime qu'environ **4 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire au Cameroun**. Sur

le plan économique, le pays est confronté à un fort taux de chômage. Une pharmacienne de 32 ans, déplore que son niveau de salaire soit très loin de ce que gagnent les pharmaciens à l'étranger. *"En tant que pharmacien, on vous paie 80 000 francs CFA (121 euros). Pendant ce temps, dans d'autres pays comme le Canada et les États-Unis, on entend parler de personnes qui gagnent plus de 500 000 francs CFA". "Je suis mère de famille. Je dois m'occuper de mes enfants et payer leurs frais de scolarité. J'ai des plans et des projets, mais avec ce que nous gagnons au Cameroun, ce n'est vraiment pas possible."*

Selon le même consultant, les destinations traditionnelles en Europe ferment leurs portes. *"Aller étudier en Allemagne, en France ou en Belgique est un cauchemar"*, assure le consultant, en soulignant que de nombreux Camerounais visent désormais l'Amérique du Nord. *"Ces dernières années, nous avons assisté à des campagnes de communication agressives de la part du **Canada et des États-Unis**", note-t-il. "On ne voit pas de Canadiens faire de la publicité pour des études au Canada, mais on voit des Camerounais qui ont construit leur vie (dans ce pays) et qui ouvrent maintenant une agence au Cameroun pour faciliter la migration légale vers le Canada."* Le Canada cible spécifiquement les Africains francophones pour satisfaire les besoins en main d'œuvre dans la province francophone du Québec. Pour les États-Unis, le Cameroun indique que l'année 2023 a vu une augmentation de 70 % de la participation à la *"Green Card Lottery"*, un système de tirage au sort de l'administration américaine qui délivre chaque année des dizaines de milliers de cartes de résident. Les migrants africains renvoient des milliards de dollars dans leurs pays pour soutenir leurs familles et leurs investissements. Selon la Banque mondiale, les flux **de transferts de fonds depuis l'étranger vers l'Afrique subsaharienne s'élevaient à 54 milliards de dollars en 2023**. Il assure que ces transferts de fonds jouent non seulement un rôle essentiel dans le développement de l'économie, mais aussi dans les processus de démocratisation en Afrique. *"Lorsque les diasporas acquièrent des connaissances, elles sont capables de soutenir leurs familles, non seulement en termes d'argent, mais aussi en termes de valeurs éthiques et de principes démocratiques"*. Les Camerounais de la diaspora ne se soucient pas de l'appel du président Paul Biya, car *"ils s'intéressent aux moyens de subsistance de leur famille"*.

CAP VERT

4 survivants sur un canot de 65 personnes

Dimanche 3 mars 2024, un canot avec à son bord cinq cadavres a été retrouvé sur une île du nord-ouest de l'archipel situé dans l'océan Atlantique. Cinq survivants étaient également sur la pirogue au moment de sa découverte par les autorités mais l'un d'eux est mort à l'hôpital le lendemain. Ce décès porte ainsi à six le nombre de victimes, a annoncé le délégué de la Santé de l'île de São Vicente. Lundi 4 mars 2024, les autorités cap-verdiennes ont poursuivi les recherches pour retrouver d'éventuels survivants. Selon le récit des rescapés, la pirogue comptait environ 65 personnes. Le bilan de ce drame pourrait donc être beaucoup plus lourd. *"Dans les prochains jours, d'autres corps peuvent s'échouer sur la côte"*. Les quatre survivants, qui *"souffraient d'une grave déshydratation"*, ont été pris en charge à l'hôpital. Ils sont *"désormais [dans un état] stable"* et devraient sortir dans les prochaines heures, a ajouté le responsable. Les autorités s'affairent à collecter des données pour tenter d'identifier les migrants qui avaient pris place dans le canot. *"Les documents déjà trouvés près de la pirogue indiquent que les occupants sont du Sénégal, Mauritanie et Mali"*, a indiqué le responsable de la protection civile de la région Nord du Cap-Vert. D'après les premiers éléments, l'embarcation était partie d'un village en Mauritanie. Ce pays est depuis le début de l'année devenu une terre de départ pour les exilés. Ce phénomène inquiète les autorités espagnoles et européennes. Lors d'une visite début février en Mauritanie, le Premier ministre espagnol et la présidente de la Commission européenne ont annoncé l'octroi d'une aide de 200 millions d'euros pour aider Nouakchott à stopper les départs. De par sa position géographique, le Cap-Vert se retrouve parfois confronté à ces drames. En août dernier, une pirogue, partie du Sénégal, avait dérivé pendant plusieurs jours en haute mer.

MAROC - Espagne

L'avis d'un sociologue et professeur à l'université internationale de Rabat

Sur la soixantaine d'exilés arrivés fin février de cette manière, plus de vingt avaient moins de 18 ans. Quinze jours plus tôt, 57 mineurs avaient emprunté le même chemin. Depuis le début de l'année, 144 marocains ont atteint Ceuta par la mer. Environ 230 sont actuellement hébergés par l'Etat dans le centre de séjour temporaire pour immigrés (CETI) de l'enclave, "La Esperanza". Ces dernières semaines, des dizaines de jeunes marocains ont débarqué sur la plage de Benzu, à Ceuta. *Il y a eu un léger pic d'arrivées en février, mais les tentatives de passages à cet endroit n'ont en fait jamais baissé. Dans cette région du Maroc, il y a toujours des mineurs qui s'entraînent à nager dans la mer pour un jour, partir. Au sud de Ceuta, à Nador, des enfants qui courent derrière les camions pour ensuite prendre les ferries vers l'Espagne, c'est tous les jours. Et ce, depuis 20 ans. Cette enclave a toujours été un lieu de circulation intense entre le Maroc et l'Espagne. Mais la militarisation de la frontière a rendu les choses bien plus compliquées. Les Marocains sont contraints de trouver d'autres solutions, plus dangereuses, pour passer. Les jeunes sont, en plus, très influencés aujourd'hui par les réseaux sociaux. Quand on voit un ami, un cousin, poster une photo de lui en Espagne tout sourire, on se dit que c'est possible.*

Il y a des marocains qui se noient en tentant d'atteindre l'enclave de Ceuta. *L'attrait de l'Espagne reste plus fort. Depuis les côtes marocaines, les jeunes voient les lumières de Ceuta la nuit. L'enclave leur paraît toute proche, accessible. La pression familiale peut être un facteur de plus. Les familles souhaitent envoyer les enfants en Espagne, rassurées par la forte communauté marocaine qui y réside. [Avec près de 800 000 ressortissants installés légalement, les Marocains représentent la première communauté étrangère d'Espagne, devant les Roumains et les Britanniques]. Certains jeunes souhaitent aussi rejoindre, parfois, un membre de la famille qui lui, est passé légalement à Ceuta. Mais parmi ces mineurs, il y a aussi beaucoup d'enfants en errance. Ces jeunes qui arrivent à Ceuta ou qui embarquent dans des bateaux dans le nord du Maroc ne sont pas forcément de la région. Ils viennent de tout le pays pour tenter la traversée. Ils sont complètement seuls, et se constituent en petits groupes lors de la traversée ou de l'arrivée en Europe. Au Maroc, on les appelle "Ouled El Haram", "les enfants du péché". Ils sont nés hors mariage, et sont donc considérés comme illégitimes. Les mères de ses enfants, de honte, les confient à une tante ou un oncle quand ils sont encore bébés. Et puis les années passant, ces enfants sont de plus en plus livrés à eux-mêmes, et finissent à la rue. C'est là qu'ils entendent parler d'une traversée pour l'Europe, où ils pourront gagner de l'argent. Et cela devient leur seul objectif.*

Les autorités marocaines ont intercepté 87 000 migrants, et intensifient la surveillance du littoral marocain, côté Méditerranée comme Atlantique. *Cette surveillance, en partie financée par l'Union européenne via des accord avec Rabat, reste malgré tout inefficace. L'Europe veut toujours plus de garde-côtes, de moyens, mais où va-t-on s'arrêter ? Et qui va aller cueillir les fruits et légumes l'été en Espagne si on refuse tous les exilés ? C'est une logique qui ne fonctionne pas. C'est à l'Europe de prendre ses responsabilités et de **mettre en place une liberté de circulation** plus vaste à l'égard des Marocains qui, quoi qu'on fasse pour les en empêcher, partiront.*

SENEGAL

La Commission européenne s'entretient avec le Sénégal à la suite de rapports selon lesquels une force de sécurité formée par l'UE, destinée à lutter contre la criminalité transfrontalière, a plutôt été utilisée pour sévir contre les manifestants pacifiques. "Nous sommes en contact avec les autorités sénégalaises pour obtenir davantage d'informations sur ces allégations", a déclaré un porte-parole de la Commission européenne mercredi 6 mars 2024.

<https://euobserver.com/africa/158185>

24 corps récupérés sur une plage de Saint-Louis

Vingt-quatre corps ont été récupérés mercredi 28 février 2024 dans l'océan, au nord du

Sénégal après le naufrage d'un bateau de migrants qui cherchaient à rejoindre l'Europe, a déclaré le gouverneur de la région de Saint-Louis. Une vingtaine d'autres personnes ont été secourues. On ne sait pas encore combien de passagers se trouvaient à bord de l'embarcation au moment du départ, la semaine dernière. Mais des témoignages de rescapés suggèrent qu'au moins 200 à 300 personnes avaient pris place à bord. Il y a aurait donc de très nombreux portés disparus. Un survivant, originaire de Casamance, a raconté que le bateau avait dérivé et était arrivé au Maroc. Là, *"le capitaine a dit qu'il était perdu et ne pouvait plus continuer le voyage. On lui a demandé de nous ramener au Sénégal"*, a-t-il raconté. Le drame est survenu à l'embouchure de Saint-Louis, notoirement dangereuse. Selon le gouverneur, le bateau pourrait être parti de Joal-Fadiouth, à quelques centaines de kilomètres au sud de Dakar. *"Depuis l'après-midi (de mercredi), nous assistons à l'échouage de corps sans vie"*, a dit le gouverneur. Les recherches de survivants se sont poursuivies après la tombée de la nuit avec des moyens de la base locale de la Marine nationale.

Le Sénégal fait face depuis des mois à un flot de départs - presque quotidiens - à destination des Canaries. Les Sénégalais fuient généralement une vie sans perspective. L'inflation, liée notamment à la guerre en Ukraine, plombe l'économie du Sénégal. Le prix des matières premières s'envole. Les ressources halieutiques sont accaparées par la pêche industrielle et la raréfaction des poissons s'aggrave avec le changement climatique. Or, au Sénégal, beaucoup de familles dépendent de la pêche. Les candidats embarquent clandestinement sur des pirogues en bois qui peuvent atteindre une vingtaine de mètres et transporter des dizaines de passagers. Ils versent quelques centaines de milliers de francs CFA (150 euros) à un passeur et défient les dangers d'une traversée d'environ 1 500 kilomètres pour atteindre les Canaries au bout de sept ou dix jours de navigation. Selon Frontex, les migrants provenant du Sénégal sont avec ceux du Maroc, les plus nombreux à arriver aux Canaries. Le nombre d'exilés ayant débarqué en 2023 dans l'archipel espagnol a triplé en un an pour atteindre le chiffre record de quasi 40 000, selon le gouvernement espagnol.

TCHAD

Près d'un an après le début de la guerre civile au Soudan, le Tchad a de toute urgence besoin d'une assistance humanitaire accrue et de financements importants afin de stabiliser un contexte socio-économique fragile, en particulier dans les régions d'accueil des réfugiés à l'est du pays. Ce soutien est indispensable pour permettre au pays de poursuivre sa généreuse politique d'accueil à l'égard des réfugiés. *« Les autorités tchadiennes craignent que de nombreuses familles soudanaises souffrant de la faim n'arrivent dans les prochaines semaines »*, a indiqué la Haut-Commissaire adjointe du HCR. *« Le Tchad s'est engagé à garder ses frontières ouvertes, malgré la fragilité de cette région. Cela va mettre le pays sous pression, alors qu'il accueille généreusement depuis près d'un an les réfugiés de la guerre au Soudan ainsi que des réfugiés d'autres pays arrivés dans le pays à la suite de crises antérieures. »* Les femmes et les enfants représentent 90 % des réfugiés. Environ 77 % des femmes sont arrivées seules au Tchad avec des enfants. Nombre d'entre elles ont été victimes de violences basées sur le genre, y compris de viols, et ont besoin d'un soutien approprié. *« Le rythme des arrivées a ralenti au cours des derniers mois, mais cela pourrait changer rapidement »*. *« Même en l'absence d'arrivées supplémentaires, les besoins dépassent déjà largement les capacités des agences humanitaires. On craint vraiment que la région frontalière ne soit confrontée à une nouvelle période de soudure difficile avant que les fortes pluies ne s'abattent sur les camps. Les ressources sont insuffisantes et le financement de l'aide humanitaire est extrêmement limité. Les acteurs du développement doivent intervenir rapidement. Cette situation difficile pourrait empirer très rapidement si des efforts concertés ne sont pas déployés pour fournir une aide supplémentaire au Tchad. »* Plus de 553 150 nouveaux réfugiés soudanais ont été recensés à la mi-février 2024, ce qui fait du Tchad le premier pays d'accueil des réfugiés en provenance du Soudan depuis le début de la guerre qui a éclaté à la mi-avril 2023. Au total, le Tchad accueille désormais **1,1 million de réfugiés**, ce qui en fait le **plus grand pays d'accueil par habitant en Afrique**.

<https://www.unhcr.org/fr-fr/actualites/communiqués-de-presse/le-tchad-besoin-de-soutien-face-la-perspective-tres-reelle-dune>

TUNISIE

24 migrants secourus – 5 morts

Les corps de cinq migrants ont été récupérés au large de la région de Zarzis, dans le centre-est de la Tunisie, a indiqué samedi 9 mars 2024 la Garde nationale tunisienne. Dans ce même canot, 24 autres exilés ont pu être secourus par les autorités. Les nationalités de ces personnes n'ont pas été précisées. L'embarcation avait quitté les côtes "d'un pays voisin". La Tunisie est régulièrement amenée à porter secours à des bateaux surchargés de migrants partis de la Libye voisine, qui tombent en panne au large de ses côtes ou qui dérivent. Dans une autre opération samedi 9 mars 2024, les garde-côtes ont "déjoué une traversée clandestine" en mer au large d'al-Mahdia (centre), et "secouru" 53 migrants de nationalités étrangères.

L'aggravation de la conjoncture économique avec une croissance estimée à 1,2% pour 2023 (la moitié de 2022) et un chômage des jeunes à 38%, sont des facteurs décisifs de cette émigration massive. En 2023, les Tunisiens représentaient la deuxième nationalité parmi les 150 000 migrants arrivés de manière irrégulière en Italie, juste derrière les Guinéens. L'an dernier, pas moins de 1 313 personnes parties des côtes tunisiennes ont disparu ou sont mortes en mer Méditerranée, selon les chiffres du Forum tunisien des droits économiques et sociaux. Un nombre jamais atteint jusqu'ici. Au moins deux tiers d'entre eux étaient originaires d'Afrique subsaharienne. Ce funeste bilan "équivalait à peu près à la moitié des morts ou disparus en méditerranée" de 2023.

Depuis le début de l'année, plus de **50 Tunisiens sont portés disparus** en mer lors de deux naufrages, survenus en Janvier et Février. Dans ces drames, les familles disent se sentir abandonnées par les autorités. Elles ont manifesté en février pour leur réclamer des comptes. *"On se retrouve dans des situations où c'est à nous d'enquêter parce que nous n'avons aucune information. Les députés, le gouverneur, la municipalité, nous appellent, nous les familles, pour avoir des informations sur les recherches, ils n'appellent pas la police. C'est pour vous dire à quel point on est seuls et livrés à nous-même"*

AMERIQUE

MIGRANTS EN AMERIQUE LATINE ET DANS LES CARAÏBES

Les personnes déracinées en Amérique latine et dans les Caraïbes sont à même de contribuer de manière significative à la vie économique de leur pays d'accueil si on leur en donne la possibilité, selon deux récentes études publiées par la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement (BID), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). **Les réfugiés** et les migrants occupent des emplois vacants et **stimulent la demande de biens et de services**, ce qui a pour effet **d'augmenter les recettes fiscales et le produit intérieur brut (PIB)** des pays d'accueil. Cependant, ils se trouvent très souvent dans une **situation de grande vulnérabilité**. La majorité de cette population est en âge de travailler, possède un niveau d'éducation élevé et occupe un emploi. Cependant, ces **personnes sont souvent surqualifiées** pour les postes qu'elles occupent ou **exercent leurs activités dans le secteur informel**, ce qui a pour effet de limiter leur rémunération et donc de favoriser l'insécurité alimentaire. Des politiques ciblées peuvent faciliter l'accès aux marchés du travail formels et aux services de base, tels que l'éducation et les soins de santé, afin de permettre aux réfugiés et aux migrants de mieux contribuer à la vie de leur pays d'accueil. « *Les mouvements de population peuvent profiter aux communautés et aux pays d'accueil si les politiques adéquates sont mises en œuvre* », affirme l'auteure de l'étude menée par la Banque mondiale et le HCR. « *Des*

politiques ciblées qui favorisent leur insertion économique sur les marchés du travail, leur donnent accès aux services de base et encouragent leur insertion sociale sont fondamentales pour que ces bénéfices potentiels voient le jour ». Selon certaines études, la **croissance du PIB** des plus importants pays d'accueil en Amérique latine et dans les Caraïbes devrait être en moyenne de **0,10 à 0,25 point de pourcentage par an** entre 2017 et 2030. « *L'exode des Vénézuéliens semble avoir eu un effet positif sur la croissance économique de la région, grâce à une offre de main-d'œuvre supplémentaire et à la stimulation de la demande* »,

<https://www.unhcr.org/fr-fr/actualites/communiqués-de-presse/deux-nouvelles-etudes-montrent-que-la-presence-des-refugiés-et-des>